

LOUIS SOUBEYRAN

Dieulefit

ESSAI HISTORIQUE et GÉNÉALOGIQUE

sur les

Soubeyran ou Soubeiran
Cévenols

et en particulier sur les

Les Soubeyran

DE

MONTÉLIMAR et DIEULEFIT

originaires de Chassagnes, près de Privas, en Vivarais

*sur leurs descendants
et sur quelques-unes
des familles qui leurs sont alliées*

ADDITIONS et RECTIFICATIONS

1940

Les descendants de François (II) Soubeyran (Les Soubeyran d'Italie)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Je regrette plus que je ne puis le dire de n'avoir pas eu en temps voulu une longue lettre de ma cousine Rosetta Soubeyran, de Turin, me donnant sur tous les siens beaucoup de détails et de renseignements qui étaient à leur place dans le chapitre que j'ai consacré à François (1^{er}) Soubeyran et à ses descendants.

Cette lettre ne m'est parvenue qu'en janvier 1934, alors que tout mon livre était imprimé, et il m'a été impossible de revenir sur un texte dont j'avais déjà accepté les épreuves définitives.

En résumant ci-après tout ce qu'il m'est permis de dire sur une branche de notre famille dont les circonstances nous ont séparés, je compléterai autant que je puis le faire les quelques renseignements que j'ai déjà donnés sur elle, heureux de lui rendre ainsi aujourd'hui au milieu de nous la place qui lui est due et qu'elle doit légitimement y occuper.

Le grand-père de ma cousine, FRANÇOIS (II) SOUBEYRAN, fut élevé avec sa sœur et ses frères à Dieulefit, sans doute dans le logement que ses parents occupaient, au lieu dit « la Vieille Fayence », où son père, FRANÇOIS (1^{er}) SOUBEYRAN était contremaitre.

Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, il quitta Dieulefit en même temps que ses cousins germains Ovide Soubeyran et Jacques Defaysse, mes grands oncles, pour aller chercher du travail à Lyon. Je ne sais rien sur la situation qu'il put occuper dans cette ville. Il s'y maria, sans doute, et un peu avant 1840, vraisemblablement, puisque sa fille aînée Gabrielle y naquit le 16 juillet 1840.

Il s'allia avec une famille catholique des plus honorables.

Le père de Louise Marcellin, sa femme, ancien soldat de Napoléon 1^{er}, avait fait avec son Empereur toute la campagne de Russie dont il était revenu sain et sauf, en se tirant par miracle de la terrible catastrophe que fut le trop fameux passage de la Bérésina.

Catholique fervente et convaincue, Louise Marcellin eut sur son mari et sur ses enfants une action qui atteste la valeur de son caractère et de ses convictions ; elle exerça sur les destinées de sa famille une influence capitale.

C'est entre 1842 et 1844 (sa seconde fille, Anaïs, naquit encore à Lyon le 28 novembre 1842) que François Soubeyran quitta cette ville pour venir s'établir à Turin, « *envoyé en mission par le Gouvernement Français, pour une affaire de fusils, auprès du Gouvernement Piémontais qui avait alors sa capitale à Turin* », m'écrivit sa petite-fille. (Je cite textuellement sans pouvoir apprécier, naturellement, quelle pût être exactement la nature et la portée de cette mission).

D'abord représentant (de commerce, probablement), il s'occupa ensuite d'affaires bancaires, et serait parvenu sans doute, si j'en crois la lettre de ma cousine, à une belle situation, si une mort prématurée n'était venu le ravir à l'affection des siens. Il mourut en effet à Turin, à peine âgé de 47 ans, le 11 avril 1859, après avoir embrassé sur son lit de mort la religion de sa femme.

Celle-ci, restée veuve avec cinq enfants jeunes à élever, eut à lutter contre des circonstances adverses qui compromirent gravement la situation laissée par son mari. Une maison de campagne dans les environs de Turin dût être vendue, et Louise Marcellin, pour subvenir aux besoins de sa famille en fut réduite à engager à l'Hôtel de la Monnaie de Turin la plus grande partie de son argenterie de famille, dont quelques pièces seulement, échappées au désastre et conservées précieusement par ses enfants, rappellent à ces derniers, avec les souvenirs des

LE MOT DE LA FIN

Je m'excuse des nombreuses rectifications qui vont suivre.

J'aurais pu les éviter, évidemment, si j'avais eu recours en temps voulu à une personne qualifiée pour relire et collationner mes épreuves imprimées ; elle l'eût fait certainement avec un sens critique averti que je ne pouvais plus avoir moi-même, fatigué comme je l'étais par un travail de correction intensif et extrêmement minutieux qui m'a pris la plus grande partie de mes nuits, pendant près de six mois.

Parvenu au terme de la tâche que je m'étais assignée « à bout de souffle », c'est le cas de le dire, je n'y voyais plus, littéralement. C'est alors que de guerre lasse, j'ai abandonné la partie et que je me suis résigné, pour en finir, à livrer mes épreuves telles quelles à l'impression, laissant à l'errata que je publierais le soin de rectifier les erreurs et les fautes qui me seraient signalées ou que je relèverais moi-même.

Plusieurs de mes souscripteurs ont bien voulu m'aider en répondant à l'invitation que je leur avais adressée ; je leur en sais le plus grand gré.

Presque tous ont eu l'amabilité de m'écrire pour me remercier ; toutes les lettres que j'ai reçues, et dont plusieurs me sont allées au cœur, ont été et sont encore pour moi la meilleure des récompenses que j'eusse pu ambitionner.

Je m'en voudrais de ne pas remercier tout spécialement ici Monsieur Elie Reynier, ancien professeur à l'École Normale de Privas, le savant auteur de l'ouvrage « Le Pays de Vivarais », du précieux concours qu'il m'a apporté avec une bonne volonté dont je lui suis extrêmement reconnaissant. Il m'a signalé plusieurs erreurs, sans importance, il est vrai, mais qui eussent échappé à un œil moins exercé que le sien, et a revu à mon intention toutes les notes qu'il avait prises dans sa préparation d'une « Histoire de Privas », commencée avant la guerre, provisoirement abandonnée, et à laquelle il s'est remis par la suite ; il les a même complétées par de nou-

velles recherches et m'a ainsi donné les noms de nombreux Soubeyran que j'avais moi-même laissés de côté. (1)

A vrai dire, préoccupé surtout dans mes investigations aux Archives privadoises, de retrouver les ascendants d'Abraham (1^{er}) Soubeyran, notre premier ancêtre connu, et ne pensant pas du tout à cette époque publier les résultats de mes recherches, je n'avais prêté qu'une attention distraite à tous les Soubeyran que j'avais rencontrés et que j'avais estimé ne pas appartenir à notre famille. Et en relevant au passage tous ceux dont on a pu lire les noms, je ne l'avais fait, je dois l'avouer, que par acquit de conscience et pour ma satisfaction personnelle.

Mais la publication de mon travail en ayant changé le caractère, je suis heureux de pouvoir donner encore les noms de tous les Soubeyran qu'a bien voulu me signaler M. Elie Reynier : plus qu'à moi-même, c'est évidemment à mon aimable correspondant que devra aller la reconnaissance de tous ceux que cet addendum pourra intéresser.

Enfin, pour terminer, un mot encore que je crois être nécessaire. En publiant, pour toutes les familles que j'ai rencontrées à côté de la nôtre, les notices qu'on a pu lire, je crois devoir ajouter, une fois de plus, que je n'ai jamais eu la prétention de donner autre chose, pour la plupart d'entre elles, que les **notes seules** que j'ai relevées au fur et à mesure, ou à l'occasion, de mes recherches sur les Soubeyran. Des noms, comme des dates aussi, ou même des événements de famille, ont pu être omis de ce fait, ou passés sous silence volontairement, parce que je n'ai pas jugé utile de les mentionner. Ceci dit, pour bien avertir mes lecteurs que les notices en question ne peuvent être prises tout au plus que pour ce que j'ai voulu les donner, c'est-à-dire comme point de départ pour le travail plus complet et définitif que toutes les familles que j'ai mentionnées attendent encore.

Dieulefit, le 15 janvier 1939.

(1) M. Elie Reynier me fait observer que les noms qu'il a relevés n'épuisent certainement pas, tant s'en faut, la liste de tous les Soubeyran que l'on pourrait encore trouver. J'en suis moi-même bien convaincu, comme je le suis également qu'en allongeant encore cette liste, tant et plus, nous ne pourrions que très difficilement nous flatter de la donner complète et définitive.

Additions & Rectifications

Page 46. — Le renvoi (1) du bas de la page doit se rattacher, dans le texte, au 4^e paragraphe : « 4^e Celle de DORNE PIERRE SOUBEYRAND, etc... ».

Page 49. — Le Capitaine LÉOPOLD SOUBEYRAND était Chevalier de la Légion d'honneur.

Page 51. — Le Commandant ALCIDE SOUBEYRAND est Officier de la Légion d'honneur ; son frère, le Contrôleur Général LÉOPOLD SOUBEYRAND, est Grand Officier de la Légion d'honneur.

Page 51 suite. — M. Elie Reynier me signale qu'une famille SOUBEYRAND habitait déjà Arric, dans la paroisse du Cheylard, au milieu du XVII^e siècle :

PIERRE SOUBEYRAND, de Plaisance, Eglise d'Arric, est marié à Marie Exbrayat, de Chaudeyrolles ; son fils PIERRE SOUBEYRAND, né vers 1649, épouse le 2 février 1673 Catherine Véronne (ou Véron), née vers 1653, de Pierre « Verron » et de Suzanne Rouchier, des Estables, demeurant au Cheylard ; ces derniers ont un fils ANTHOINE SOUBEYRAND (l'acte porte Souteyran), né le 15 avril 1677, baptisé le 19 du même mois.

(Registres paroissiaux catholiques du Cheylard, aux Archives de l'Ardèche).

Ces SOUBEYRAND ont-ils quelque lien commun avec ceux que j'ai trouvés à Arric à la fin du XVIII^e siècle, et dont l'auteur connu sortait de St-Julien-Boutières ? La chose est possible, les deux paroisses se touchent, il faudrait cependant des actes certains pour pouvoir l'affirmer.

Autant que mes souvenirs me permettent de l'avancer, j'ai rencontré un « SOUTEYRAN » au Cheylard, au commencement du XIX^e siècle : pourquoi l'acte de baptême de Anthoine SOUBEYRAND porte-t-il « Souteyran » ? alors que son père et son grand-père s'appelaient bien « Soubeyran » d'après les notes de M. Elie Reynier. C'est encore un problème à élucider, et je suis trop loin pour pouvoir le faire.

M. Elie Reynier me signale aussi qu'une famille SOUBEYRAND a existé, non loin du Cheylard, à St-Martin-de-Valamas, dès le milieu du XVII^e siècle :

CLAUDE SOUBEYRAND, laboureur, marié à Catherine Coussy (?) fait baptiser le 18 décembre 1669, par le curé Richard, son fils JACQUES SOUBEYRAND, né le 16 du même mois à St-Martin-de-Valamas.

— le 13 avril 1670, un Pierre Soubeyran, laboureur, est témoin dans un baptême.

— le 16 août 1687, décès de CLAUDINE SOUBEYRAND.

— le 31 décembre 1687, enterrement de CLAUDE SOUBEYRAND, de Taussac.

— le 27 mars 1691, baptême de FRANÇOIS SOUBEYRAND, né le 22 du même mois, de CLAUDE SOUBEYRAND et de Marie Colange, de la Valette de Tavoste. FRANÇOIS SOUBEYRAND est le parrain, et CATHERINE SOUBEYRAND, la marraine, ils sont tous les deux de « Souvrezac » (Sauverzac, hameau à l'Est de St-Julien-Boutières).

Page 52. — (Com^{on} de M. Elie Reynier). Pour le lieu d'origine de Catherine Jourdan, femme de LOUIS « SOUBEIRAN » (des SOUBEYRAN de St-Georges-en-Vivaraire), lire « Bonnichère », au lieu de « Bonnachère », et, paroisse de « St-Baudille et Pipet » (en Trièves, Isère), au lieu de St-Baudire (ou Sainte-Baudeville) — voir la brochure du Colonel Souvairan, à la page 31.

Page 54. — Toujours dans l'Ardèche, M. Elie Reynier me signale encore que des SOUBEYRAN habitaient, au XVII^e siècle, la région de St-Pierreville, au Nord-Ouest de Privas, et au Nord-Est de cette dernière ville, la région de St-Fortunat.

Pour la région de St-Pierreville-Issamoulenc, M. Reynier a relevé les actes suivants :

- le 16 avril 1663, le pasteur Fr. La Valette bénit le mariage de Jearf Maleval, de Maleval (St-Agrève), avec ANNE SOUBEIRAN, de Ferrières-en-Issamoulenc.
- le 12 avril 1669, il baptise, au Gua (St-Julien-du-Gua) JACQUES SOUBEYRAN, né le 11, de CONSTANTIN SOUBEYRAN, laboureur, et de Jeanne Chomier, de Ferrières. Parrain, Jacques Sabatier ; marraine, ANNE SOUBEYRAN, sœur de Constantin, tous de Ferrières.
- le 7 février 1672, au temple du Gua, il baptise DANIEL SOUBEIRAN, âgé de huit jours, fils de JACQUES SOUBEIRAN dit Chazel, cardeur, et de MARIE SOUBEIRAN, de Ferrières ; parrain, DANIEL SOUBEIRAN.
- le 27 août 1672, il baptise JEANNE SOUBEIRAN, âgée de sept jours, fille des mêmes ; parrain, CONSTANTIN SOUBEIRAN, marraine, JEANNE SOUBEIRAN, de Ferrières.
- le 21 février 1680, à Marcols, DAVID SOUBEYRAN, fils illégitime d'ALIS (sic) SOUBEYRAN, de Ferrières.
- le 25 février 1680, il bénit le mariage, à Marcols, d'ALEXANDRE SOUBEYRAN, travailleur, de Ferrières, avec Marguerite Granjeanne,
- et le 10 mai 1682, il baptise à Marcols, ISABEAU SOUBEYRAN, fille des précédents ; parrain, DANIEL SOUBEYRAN, de Ferrières.

(Archives de l'Ardèche — versement récent des Archives du Gard).

Et pour la région de St-Fortunat, St-Cierge (la Serre), les actes qui suivent :

- le 4 mai 1670, mariage de Jean Perrin, de Girard (St-Fortunat), avec JEANNE SOUBEYRAN, fille de JACQUES SOUBEYRAN, de Regard (St-Cierge).
- le 20 décembre 1670, enterrement de PIERRE SOUBEYRAN, des Menets, mort le 19.
- le 22 mai 1671, enterrement de JUDITH SOUBEYRAN, décédée le 21, âgée de 30 ans environ.

(Archives de l'Ardèche, Registre RPR, St-Fortunat, SE, 45).

- le 22 août 1672, le pasteur Terrasson marie, à St-Sauveur, ANTHOINE SOUBEYRAN, tisserand de toile, 27 ans, fils de PIERRE SOUBEYRAN, laboureur, et de Jeanne Prain (?), des Menets, avec Anne Cellier, 20 ans, fille d'Anthoine Cellier, laboureur, et d'Isabeau Brugière, de Marlier, paroisse de St-Michel. Présent, ALEXANDRE SOUBEYRAN, cousin de l'époux.

(Archives de l'Ardèche. Registre RPR. St-Sauveur.
Versement récent des Archives du Gard).

Page 64. — Les SOUBEYRAN de Saint-Jeures. — 3^e ligne : lire : M. Ernest Berthier, au lieu de « Emile Berthier ».

Page 67. — 5^e alinéa. Lire : « la Jeannotte », par Tence, au lieu de la Jeannette.

Page 70. — M. Gustave Soubeyrand, mon aimable correspondant du Chambon, veut bien me signaler qu'une erreur s'est glissée dans les renseignements qu'il m'avait donnés : A la fin de la page, JEAN PIERRE SOUBEYRAND, le 1^{er} enfant de JEAN PIERRE EUGÈNE SOUBEYRAND et de Hortence Exbrayat, JEAN PIERRE SOUBEYRAND, est à faire disparaître, il n'a jamais existé ; cette date du 20 décembre 1878 est celle de la transcription sur les registres de l'état-civil du Chambon du jugement ordonnant l'enregistrement de l'acte de naissance de JEAN PIERRE EUGÈNE SOUBEYRAND, le mari d'Hortence Exbrayat, fils naturel d'ISABEAU SOUBEYRAND, né le 3 juin 1842, dont la naissance n'avait jamais été déclarée.

M. Gustave Soubeyrand me signale encore un PIERRE SOUBEYRAND, né à la Suchère le 30 septembre 1816, de THÉRÈSE SOUBEYRAND et d'un père inconnu. et une MARIE ISABEAU SOUBEIRAN, née à la Celle, le 18 mars 1823, de MARIE ANNE SOUBEIRAN et d'un père également inconnu.

Page 72. — Voici, pour compléter les notes que j'ai données sur les SOUBEYRAN du Vivarais (Ardèche et Haute-Loire), tous ceux que M. Elie Reynier a relevés encore dans ses recherches aux Archives de l'Ardèche, à Privas. Dans l'impossibilité d'en faire un classement, je les donne dans leur ordre chronologique, d'après les notes mêmes de M. Reynier :

- JEAN SOUBEIRAN, né le 8 avril 1746 de JEAN SOUBEIRAN et de Jeanne Veye, de Mars, paroisse de St-Romain-le-Désert, est baptisé le 29 du même mois par le pasteur J. Blachon père.
- SUZANNE SOUBEIRAN, née le 18 mai 1753, des mêmes, est baptisée le 3 juin 1753, par le même pasteur.
(Reg. Blachon 5 E 4, Archives de l'Ardèche).
- MARIE MAGDELAINE SOUBEIRAN et Izaac Jean Déaux, son mari, de Déaux, paroisse de St-Preyt (St-Prix) diocèse de Valence, font baptiser par le pasteur J. Blachon père :
 - le 29 mai 1746 leur fils Jean Pierre Charles Déaux, né le 27 du même mois ; parrain, PIERRE SOUBEIRAN, marraine, dlle Marie Noyer ;
 - le 22 février 1748, leur fils Isaac Jean Déaux, né le 21 du même mois ;
 - le 12 juillet 1750, leur fils Jacques Déaux, né le 2 du même mois ;
 - le 16 janvier 1754, leur fille Marianne Déaux ;
 - le 17 février 1757, leur fils Jean Pierre Déaux ;
(Reg. Blachon 5 E 4. Arch. de l'Ardèche).
- et le 15 octobre 1758, par le pasteur P. Peirot, leur fils Pierre Antoine Déaux, né le 11.
(Arch. Ard. 5 E, 18-21).
- le 9 juillet 1747, le pasteur Jean Blachon (Arch. Ardèche 5 E 4) bénit le mariage de Simon Pierre Fayard, fils à autre Siméon et à feu ANNE SOUBEIRAN, de Burianne, paroisse de St-Barthélemy-le-Mail, avec Marie Théoule, de la Téoule (Gluiras). (Contrat reçu M^e Reymondon, notaire).
- le 15 janvier 1747, le pasteur Pierre Peirot bénit le mariage de Jean Valla, fils à feu Mathieu et à ISABEAU SOUBEIRAN, du lieu de Romières, paroisse du Chambon, avec Antoinette Mandon, du Bouschet, paroisse de St-Romain-le-Désert. (Archives de l'Ardèche. Reg. 5 E 18).
- le 29 septembre 1748, le pasteur J. Blachon baptise LOUISE SOUBEIRAN, née le 3 août précédent, de RENÉ SOUBEIRAN et de Marguerite Gravier, du lieu d'Espère, paroisse de Pourchères. (Arch. Ard. Reg. 5 E 4).
- le 22 décembre 1748, le pasteur J. Blachon baptise PIERRE SOUBEYRAN, né le 6 du même mois de JEAN ESPRIT SOUBEIRAN et de Jeanne Vey, de Prèles, paroisse de Desaignes ; parrain, MATHIEU SOUBEIRAN, marraine, Catherine Reboulet.
- le 19 juin 1757, le même pasteur baptise Pierre Chave, né le 30 mai précédent, de Jacques Chave et de MARIE MARGUERITE SOUBEIRAN, de la Rouveure (paroisse de Desaignes), et le 23 décembre 1759, Isabeau Chave, née le 7 du même mois, des mêmes, du même lieu.
(Arch. de l'Ardèche, Reg. 5 E, 4).
- le 11 juillet 1748, le même pasteur baptise MARIE SOUBEIRAN, née le 10, de

- JEAN SOUBEIRAN et de Jeanne Jullien, de la Celle, paroisse du Chambon ; parrain, Jean Jullien ; marraine, MARIE ANNE SOUBEIRAN.
- et le 12 septembre 1762, JEANNE MARIE SOUBEIRAN, née le 28 août précédent des mêmes, du même lieu ; parrain, Jean Riou ; marraine, MARIE SOUBEIRAN, sa sœur.
 - le même pasteur bénit le 25 mai 1749 le mariage de Pierre Astier, de Maleval (St-Agrève), avec JEANNE SOUBEIRAN, fille de feu JEAN SOUBEIRAN et de Jeanne Dupré, des Digons (paroisse du Chambon) et baptise le 3 mai 1750, Jean Pierre Astier, né le 29 mars précédent, de Pierre Astier et de ISABEAU (sic) SOUBEIRAN, des Digons. (Arch. Ard. 5 E, 4).
 - le 19 juillet 1751, le pasteur J. Blachon baptise JEANNE SOUBEIRAN, née le 16 du dit mois, de JEAN JACQUES SOUBEIRAN et de Jeanne Ruel, de la Bataille ; parrain, Jean Ruel ; marraine, ISABEAU SOUBEIRAN.
 - et le 16 mai 1756, JEANNE MARIE SOUBEIRAN, née le 3 du dit mois, des mêmes ; parrain, Paul Ruel ; marraine, JEANNE MARIE SOUBEIRAN.
(Archives Ardèche 5 E, 4).
 - le 7 mars 1760, le pasteur Alex. Vernet baptise MARIANNE SOUBEIRAN, née le 5 février précédent de JEAN JACQUES SOUBEIRAN et de Jeanne Ruel, de la Bataille (paroisse d'Araules). (Archives Ardèche, 5 E, 29).
 - le 31 mai 1754, le même pasteur Vernet baptise ANNE SOUBEIRAN, née le 29 du dit mois, de ANTOINE SOUBEIRAN et de Jeanne Laye, des Reboulets (paroisse de Desaignes). (Archives Ardèche, 5 E, 29).
 - le 6 octobre 1752, le pasteur J. Blachon baptise JACQUES SOUBEIRAN, né le 30 septembre 1752, de PIERRE SOUBEIRAN et d'Isabeau Déaux, de Mounens.
 - et le 30 mars 1760, JEAN ANTOINE SOUBEIRAN, né le 1^{er} du dit mois, des mêmes, au Rouget (St-Preyt) ; marraine, dlle MAGDELEINE SOUBEIRAN.
 - le 1^{er} avril 1753, le même pasteur baptise MAGDELEINE SOUBEIRAN, née le 11 mars précédent de JEAN SOUBEIRAN et de Jeanne Jullien, de la Celle (paroisse du Chambon).
 - le 28 mars 1757, JEANNE SOUBEIRAN, née le 24 du dit mois, des mêmes, à la Celle.
 - et le 30 avril 1760, JEANNE MARIE SOUBEIRAN, née le 9 du dit mois, des mêmes, à la Celle, également.
(Archives Ardèche, 5 E, 29).
 - le 7 juin 1756, le pasteur Alex. Vernet baptise THÉRÈSE SOUBEYRAN, née le 1^{er} du dit mois, de JACQUES SOUBEYRAN et de Catherine Besset, de Fauries (St-Voy). (Archives Ardèche, 5 E, 29).
 - le 27 décembre 1759, le pasteur J. Blachon baptise Jacques Blanc, né le 18 du dit mois, de Jacques Blanc et de ANNE MARIE SOUBEIRAN, de Montbuzat (Araules). (Id., 5 E, 4).
 - le 13 mai 1760, le pasteur J. Blachon père bénit le mariage de JEAN JACQUES SOUBEIRAN, fils de feux JEAN SOUBEIRAN et Anne Col, du lieu de Tazac, paroisse de St-Pierreville, avec Magdeleine Crouzet, du Crouzet (paroisse de St-Etienne-de-Serre).
 - le 6 juin 1762, le même pasteur bénit le mariage de Antoine Peiron, des Reboulets (Desaignes), avec FRANÇOISE SOUBEIRAN, fille de feux PAUL SOUBEIRAN et Marguerite Delanche, du même lieu.
 - le 18 octobre 1761, le pasteur Alex. Vernet baptise JEAN PIERRE SOUBEIRAND, né le 14 du même mois, de PIERRE SOUBEIRAND et de Jeanne Vey, de Mars.
(Archives Ardèche, 5 E, 30).
 - le 29 décembre 1762, le pasteur Pierre Peirot baptise Pierre Astier, et le 1^{er} juin 1766, Jean Astier, fils de Pierre Astier et de JEANNE SOUBEIRAN, du lieu des Digons, paroisse du Chambon. (Id., 5 E, 18-21).
 - le 24 juillet 1765, par devant le notaire Lacrotte (minutier Privadois 385, f^{os} 227-232), transaction entre Pierre Lancier, de St-Vincent-de-Barrès, et sieur JEAN BERNARD SOUBEIRAND, du même lieu, époux de

feue Louise Angélique Lancier (C^e M^e Combiér, notaire, 31 janvier 1762). D'eux est née JEANNE MARIE SOUBEYRAND ; Louise Angélique Lancier étant décédée, le dit Soubeyrand demande à son beau-frère les biens promis par Louise Pealhet, mère de Pierre Lancier et de la défunte ; ils arrêtent toutes poursuites, et le dit Lancier fait droit à la demande du dit Soubeyrand.

Jean Bernard « Soubeirand » signe « Soubeyran ».

- le 9 avril 1765, le pasteur Alex. Vernet baptise PIERRE SOUBEIRAN né le 30 mars précédent, de JACQUES SOUBEIRAN et de Marguerite Roux, de la Scie de Montgiraud (St-Voy) ; parrain, Pierre Roux ; marraine, THÉRÈSE SOUBEIRAN. (Arch. Ard., 5 E, 30).
- et le 8 mars 1767, JEANNE MARIE SOUBEIRAND, née le 4 du même mois, des mêmes ; parrain, PIERRE SOUBEIRAN ; marraine, Jeanne Menut.
- le 1^{er} mars 1767, le même pasteur baptise REYMOND SOUBEIRAN, né le 1^{er} février précédent, de PIERRE SOUBEIRAN et d'Isabeau Déaux, de Rouget, paroisse de St-Preit ; parrain, JACQUES SOUBEIRAN ; marraine, Isabeau Déaux.
- le 13 mars 1767, le même pasteur baptise IZABEAU SOUBEIRAN, née le 8 du même mois, de JEAN JACQUES SOUBEIRAN et de Jeanne Russier, de Chièze (paroisse d'Araules) ; parrain, JEAN PIERRE SOUBEIRAN ; marraine, Izabeau Russier.
- le 4 septembre 1768, le même pasteur baptise JEAN FRANÇOIS SOUBEIRAN, né le 7 août précédent, de PIERRE SOUBEIRAN et de Jeanne Marie Rousson, du Petit-Clot (Desaignes) ; parrain, JACQUES SOUBEIRAN ; marraine, Marie Crouzet.

(Archives de l'Ardèche, 5 E, 31).

(Voir à la page 43. — PIERRE SOUBEYRAN et sa femme Jeanne Marie Rousson, sont probablement les ancêtres de l'arrière grand-père de M. LOUIS SOUBEYRAND, qui habitait au Petit-Clot à Desaignes).

- le 20 mars 1774, le pasteur J. Blachon fils bénit le mariage de JEAN PIERRE SOUBEIRAND, maître-menuisier, fils de feux JACQUES SOUBEIRAND et de Marie Brune, de Chalencon, avec Suzanne Roussier, fille de Jean Louis Roussier et de feue Suzanne Viazac, d'Uzanoux (Silhac). (Contrat reçu par M^e Desbrus).
- le 3 septembre 1777, le même pasteur baptise MARIE SOBEIRANT, née le même jour, de JEAN PIERRE SOUBEIRAND et de Suzanne Roussier.
- le 27 juin 1779, le même pasteur bénit le mariage de JEAN PIERRE SOUBEIRAND, charpentier, fils de feu JACQUES SOUBEIRAND et de Marie Brune, de Chalencon, avec Suzanne Chassarnoux, de Chalencon (C^e reçu le 11 juin 1779 par M^e Esclozas).
- et le 3 décembre 1780, le même, baptise JEAN PIERRE SOUBEIRAND, né le 19 novembre précédent, des mêmes ; parrain, PIERRE SOUBEIRAND, son oncle.

(Archives de l'Ardèche, 5 E, 5).

- le 5 mars 1775, le pasteur Sabatier de la Bâtie baptise MARIE SOUBEIRAN, née le 2 du même mois, de PIERRE SOUBEIRAN et de Suzanne Roussier, de Chalancon.
- le 10 (sic) novembre 1776, le même pasteur baptise JACQUES SOUBEIRAN, né le 12 (sic) du même mois, de PIERRE SOUBEIRAN et de Marianne Vigier, de Fauries (paroisse de St-Voy) ; parrain, Jacques Vigier, son oncle ; marraine, Fleurie Rousset, sa tante.
- le 13 septembre 1778, le même pasteur bénit le mariage de Jacques Mandon, de Lichessol (St-Agrève), avec MARIE SOUBEIRAN, fille de PIERRE SOUBEIRAN et de Izabeau Déaux, de Rouet, paroisse de St-Prix.
- le 29 janvier 1779, le pasteur J. Blachon fils baptise MARIE SOUBEIRAN, née le 22, de PIERRE SOUBEIRAN et de Catherine Chazot, de Chabanes basses (Desaignes) ; parrain, JEAN PIERRE SOUBEIRAN, son oncle.

(Archives de l'Ardèche, 5 E, 5).

- le 28 avril 1782, le pasteur Sabatier de la Bâtie baptise JEAN PIERRE SOUBEIRAN, né le 23 du même mois, de PIERRE SOUBEIRAN et de Marianne

Vigier, de Balistard, paroisse d'Araules ; parrain, Jacques Vigier ; marraine, Fleurie Rousset, sa tante, (nous avons déjà rencontré JEAN PIERRE SOUBEIRAN et sa femme Marianne Vigier, à Fauries ; ils seraient donc allés entre 1776 et 1782 de Fauries à Balistard).
(Archives de l'Ardèche).

le 11 juillet 1784, le pasteur Jacques Charra baptise MARIE SOUBEIRAN, née le 10 du même mois, de PIERRE SOUBEIRAN et de Catherine Chazot, de Chabanes basses, paroisse de Desaignes.

— le 15 août 1784, JEAN JACQUES SOUBEIRAN, né le 21 juillet précédent, de PIERRE SOUBEIRAN et de Jeanne Marie Ruissou, du Petit-Clot, paroisse de Desaignes, présenté par JEAN PIERRE SOUBEIRAN et par JEANNE SOUBEIRAN.

— et le 19 mars 1785, Pierre Mandon, né le 14 du même mois, de Jacques Mandon et de MARIE SOUBEIRAN, de Lichessol, paroisse de St-Agrève, présenté par Antoine Ruel, maréchal, à la place de PIERRE SOUBEIRAN, son oncle, et par Izabeau Déaux, sa cousine.
(Archives de l'Ardèche).

— le 15 février 1784, le pasteur J. Blachon fils baptise JEAN PIERRE SOUBEIRAN, né le 21 janvier précédent, de JEAN PIERRE SOUBEIRAN et de Suzanne Chassarnoux, de Chalancon ; parrain, PIERRE SOUBEIRAN, son oncle.
(Archives de l'Ardèche, 5 E, 5).

— le 25 juin 1786, le pasteur Jean Pierre Terrisse baptise MARIE SUZANNE SOUBEIRAN, née le 12 du même mois, des mêmes ; parrain, Jean Jacques Chassarnoux, son grand-père maternel ; marraine, JEANNE MARIE SOUBEIRAN, sa tante paternelle.
(Archives de l'Ardèche, 5 E, 28).

— le 9 mai 1788, JEAN PIERRE SOUBEIRAN, granger à Brion, paroisse de St-Laurent-d'Autressac (St-Laurent-du-Pape), atteste le décès de Pierre Bac, de Brion ; il signe « Soubeiran ».
(Registre de déclarations, juridiction de Pierregourde).
(Archives de l'Ardèche, 5 E, 59)

— le 11 septembre 1788, le pasteur Jacques Charra baptise Marie Marguerite Salles, née le 7 du même mois, de Jean Pierre Salles et de Marie Suzanne Chaste, de Peysson (Desaignes), présenté par Jean Jacques Salles, son oncle, et MARIE MAGDELEINE SOUBEIRAN, sa grand-mère, de Desaignes.

— le 29 janvier 1789, le même pasteur baptise Isabeau Ruissier, née le 12 du même mois, de Pierre Ruissier et de Isabeau Roustain, de St-Voy ; présentée par JACQUES LOUIS SOUBEIRAN et par Isabeau Roustain.

— le 20 mai 1789, FRANÇOIS SOUBEIRAN, né le 14 du même mois, de FRANÇOIS SOUBEIRAN et de Isabeau Chave, de Fauries (St-Voy) ; présenté par PIERRE SOUBEIRAN, son oncle, et Jeanne Marie Chave, sa tante.

— et le 14 juin 1789, JEAN SOUBEIRAN, né le 10 du même mois, de JEAN PIERRE SOUBEIRAN et de Louise Ruel, de Vacheresse (St-Voy) ; présenté par Jean Ruel, son oncle, et Jeanne Marie Neboit, sa tante.
(Archives de l'Ardèche. Registre Jacques Charra, pasteur).

Page 84. — Je lis dans le journal « Le Christianisme au XX^e siècle », n° du 14 mars 1935 : « St-Laurent-d'Aigouze (Gard). Le 28 janvier, la grippe emportait « rapidement, à l'âge de 83 ans, notre amie Mme Numa Soubeiran, veuve de notre « ancien pasteur, ayant exercé de longues années un fidèle ministère à St-Laurent-« d'Aigouze. Elle avait été une aide précieuse pour son mari. Femme de pasteur « aussi intelligente que modeste, pratiquant le dépouillement complet vis-à-vis « d'elle-même, la caractéristique de sa vie, proclamée par tous ceux qui l'ont con-« nue, était son amour pour la paix. On peut dire d'elle : « Heureux ceux qui pro-« curent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ».

« A ses fils : le professeur et le docteur Soubeiran, à sa fille Mme Georges « Vermeil, va toute notre sympathie émue. Qu'ils soient assurés que l'exemple de « leurs chers parents sera toujours vivant parmi nous ».

Page 85. — Il faut rectifier et compléter comme suit les lignes qui concernent M. Max Soubeiran et les siens :

LOUIS MAXIME SOUBEIRAN, né à St-Jean-du-Gard le 30 janvier 1865, marié le 10 septembre 1904 à Marie Magdeleine Dessart, Officier de l'Instruction publique, professeur d'enseignement secondaire, née au Cendre (Puy-de-Dôme) le 10 septembre 1875. Ex-directeur de l'Ecole pratique de commerce et d'industrie de Béziers, mon cousin, actuellement Inspecteur départemental de l'Enseignement technique du département de l'Hérault, est Officier de l'Instruction publique et Chevalier de la Légion d'honneur. Quatre enfants sont nés de son mariage avec Marie Magdeleine Dessart :

- 1° MADELEINE, professeur agrégé d'histoire, née à Béziers le 30 juin 1905.
- 2° JEAN-PAUL, Ingénieur des constructions civiles, diplômé de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, né à Béziers le 7 janvier 1907, marié à Tunis, le 27 décembre 1934, à Georgette Pourret, de Radès (Tunisie).
- 3° RAYMOND, né à Béziers le 8 novembre 1908, décédé le 6 octobre 1918.
- 4° DANIELLE, licenciée ès-sciences, née à Béziers le 8 septembre 1912.

Le journal «Le Temps», dans son n° du 3 décembre 1933 a publié sur la sœur aînée de Louis Maxime Soubeiran, notre cousine Augustine Soubeiran, l'article suivant de M. René Puaux :

UNE GRANDE FRANÇAISE

MADEMOISELLE AUGUSTINE SOUBEIRAN

« Le 30 novembre 1858 naissait, dans les Cévennes, à Saint-Jean-du-Gard, une enfant dont rien ne pouvait faire prévoir la noble destinée. Augustine Soubeiran portait un nom authentiquement cévenol. C'est au mas Soubeyran, voisin de Saint-Jean-du-Gard, que se trouve le musée du Désert, créé dans la maison de Roland, le héros, avec Jean Cavalier, de l'épopée camisarde. Pays sévère, de vie laborieuse et rude, école de grands caractères.

« Augustine Soubeiran perdit son père quand elle avait 9 ans (1) et sa mère durant la guerre de 1870. L'orpheline fut confiée à un oncle qui acheva son éducation. L'humble famille était sans fortune. On aiguilla la jeune fille vers la carrière professorale. Elle fut une élève remarquable. Elle n'avait pas vingt ans qu'elle s'expatriait déjà comme institutrice française en Angleterre. Une jeunesse sans joie, fanée prématurément par un travail intensif, avait altéré une santé que le climat du Pays de Galles et de l'Ecosse n'était point fait pour améliorer. Une confiance recueillie par une amie de ce temps-là nous montre la petite institutrice française croyant sa fin prochaine et déplorant simplement de disparaître avant d'avoir mieux pu connaître la littérature française qu'elle adorait.

« La décision de partir pour la plus chaude Australie la sauva. On devine ce que put être le débarquement d'une Française de vingt-cinq ans, à la recherche d'une situation, dans ce continent austral qui, il y a un demi-siècle, n'avait pas encore atteint le haut degré de culture dont il peut s'énorgueillir aujourd'hui. La Providence mit sur la route d'Augustine Soubeiran une institutrice anglaise du même âge qu'elle et venue également en Australie avec audace et courage. Miss Gurney et Mlle Soubeiran s'associèrent d'abord à Fernbank, puis à Kambala, où elles ouvrirent le premier collège de jeunes fille qui ait existé en Australie.

« Le collège de Kambala, qui, à l'origine, n'avait pas les moyens de faire de publicité, n'allait pas tarder à acquérir une réputation extraordinaire. Les familles des *squatters* de la Nouvelle-Galles du Sud, du Queensland, envoyèrent leurs filles à ce foyer franco-anglais où l'éducation morale égalait l'instruction, où le moindre mensonge faisait perdre des points et rétrograder dans le classement,

(1) Je cite l'article du « Temps » textuellement : ce renseignement est inexact, le père d'Augustine Soubeiran est décédé vers 1910, alors qu'elle était âgée d'environ 52 ans.

où l'austérité huguenote, tempérée de tendresse et de belle humeur, ne souffrait point de manquèments. L'association Gurney-Soubeiran connut des heures difficiles ; on garda les élèves même quand les parents, atteints par les crises économiques, ne pouvaient pas payer.

« Ce fut, pendant vingt ans, un apostolat continu. Et les générations d'élèves de Kambala regagnèrent leurs foyers, teintées de culture française, emportant de la France lointaine une image admirative qui se concrétisait en la personne d'une femme qui avait élargi leur cœur et façonné leur âme : Mlle Soubeiran.

« Sans famille, exilée aux antipodes, cette humble institutrice avait la seule satisfaction d'avoir, dans sa sphère, servi de son mieux sa patrie. Elle disparaîtrait un jour, inconnue, comme tant d'autres pionniers de la culture française à l'étranger, professeurs, institutrices, gouvernantes, dont les leçons ont ouvert la voie de notre esprit à quelques élèves, futurs diplomates, hommes d'Etat ou savants qui auront bénéficié de cette première empreinte.

« La guerre de 1914 allait donner à l'effort de toute une vie son émouvante récompense. Il ne pouvait plus être question, devant le drame de l'invasion, de continuer la calme existence professorale. Et Mlle Soubeiran déclara à miss Gurney : « Je suis Française, je dois réaliser ici tout ce j'ai recueilli tout ce que je pourrai et l'apporter en France ». Miss Gurney devint trésorière de la Ligue franco-australienne, dont Augustine Soubeiran assumait le secrétariat. Les anciennes élèves de Kambala n'avaient pas oublié. Pour l'amour de Mlle Soubeiran, « la Française », les dons affluèrent : des milliers et des milliers de livres sterling, des vêtements pour les veuves et orphelins des soldats de France, des vivres, des douceurs. Il fallut quotidiennement plus de trente volontaires au dépôt de Pitt street pour trier ces ballots, faire les paquets. Ce qui aurait pu n'être qu'une petite manifestation de charité était devenu une chose formidable, nécessitant presque une administration. Les sommes recueillies avaient atteint un tel chiffre que le comité pria Mlle Soubeiran d'en contrôler en France la distribution.

« Elle accepta, à la condition d'assumer personnellement tous les frais du voyage et du séjour, pas un penny des dons ne devant être distrait à cet effet. Elle revint en Australie en 1918 et entreprit une tournée de conférences pour recueillir de nouvelles offrandes. Ses discours étaient brefs, mais d'une telle emprise que les auditoires de braves paysans et citoyens australiens, dont beaucoup de fils étaient tombés aux côtés des nôtres sur les fronts de la lointaine Europe, muets d'émotion, avaient les larmes aux yeux. Et quand la courte causerie sans apprêt était terminée, Mlle Soubeiran priait les enfants, jeunes gens et timides jeunes filles de venir à elle et de lui confier, dans le creux de l'oreille, un petit message pour la France, pour « sa » France. Il y a peu de choses plus belles que la vision de cette vieille demoiselle aux cheveux gris, penchant la tête pour écouter des centaines et des centaines d'enfants qui lui murmuraient : « J'aime la France. Que la France soit victorieuse ! Vive la France ! »

« Au lendemain de l'armistice, elle revient dans sa patrie avec un nouveau trésor. Il faut soulager les misères des régions dévastées, aider les œuvres qui préparent l'avenir de la jeunesse française.

« J'ai sous les yeux la liste de celles auxquelles l'or australien a, par ses soins été distribué. Elle est éloquente, car elle évoque toutes les détresses : les colonies de vacances de la chaussée du Maine, les cantines maternelles, l'assistance maternelle et infantile, la mutualité civile et militaire, la Croix-Rouge, le Vêtement du prisonnier de guerre, les dépôts d'éclopés, le Secours d'urgence, les Bons enfants (veuves et orphelins de guerre), les Amis du soldat aveugle, le Foyer du soldat aveugle, l'Œuvre des tuberculeux Léon Bourgeois, à l'hôpital Laënnec, l'Aide aux tuberculeux (docteur Letulle), le Secours de guerre, les réformés n° 2, l'Union des œuvres Roubaix-Tourcoing, l'Œuvre éviannaise de secours aux rapatriés, la Somme dévastée, l'Aisne dévastée, les Ardennes dévastées, l'Amicale de la Marne, l'Assistance en Alsace-Lorraine, la Fédération des mutilés, le prêt d'honneur, les ambulances privées et les hôpitaux, les filleuls de guerre.

« Elle leur apporta plus de seize millions de francs.

« L'effort physique autant que la flamme spirituelle qui l'avait portée aux sommets de la noblesse humaine eurent raison de sa santé toujours fragile. Après quelques semaines de repos en Afrique du Nord durant l'hiver de 1919, elle retourna en Australie pour y retrouver son amie de toujours, miss Gurney. Elle avait terminé la tâche que la destinée lui avait réservée. C'était maintenant une

vieille dame, à laquelle ses anciennes élèves amenaient leurs enfants et même leurs petits-enfants pour un mot d'affection et une bénédiction.

« De sa petite maison de la banlieue de Sydney, on la transporta dans une clinique où les fleurs furent sans cesse renouvelées. A Mme Dussap (la romancière Guy Chantepierre), femme de notre consul à Sydney, qui lui rendait visite, elle confia, peu de temps avant sa fin : « J'ai perdu mes parents quand j'étais toute jeune, alors tout ce que j'avais dans le cœur de tendresse, de dévouement filial, c'est à mon pays que je l'ai donné ». Elle s'est éteinte à la fin de mai dernier. Des mains pieuses couvrirent son cercueil du drapeau tricolore et, à sa demande, les innombrables couronnes et gerbes de tous ses admirateurs, admiratrices, amies, anciennes élèves, après l'avoir accompagnée à sa dernière demeure, furent portées au mausolée des morts de la guerre.

« Elle avait voulu cet hommage aux soldats australiens qui avaient aidé la France à libérer son territoire.

« Dans la promotion de la Légion d'honneur du 14 juillet dernier, le nom de Mlle A. Soubeiran figurait enfin dans la liste des Français à l'étranger.

« On avait attendu quatorze ans pour reconnaître ce qu'elle avait fait pour la France.

« Elle était morte depuis deux mois.

RENÉ PUAUX ».

A cette même page 85, et à la page 535, il faut lire « Pellissier » pour le nom de famille de Victoire Péliissier (que j'ai appelée aussi Anne Péliissier), mariée à « Amédée » ou « Louis Amédée » Soubeiran.

Page 110. — Note (1). — On trouve encore dans la Drôme un ruisseau Soubeyran, affluent de l'Eygues, commune de Remuzat, et à Crest, le quartier et l'usine Soubeyran — Sobeyrera, Sobeyrana au XIII^e siècle ; Sobeyra, Soubeira, 1380 (Inv. de la Chambre des Comptes) — Malendinio de Sobeyra, 1404 (arch. de la Drôme, fonds des Cordeliers) ; Sobeyre, 1411 (Inv. de la Ch. des Comptes) — Sobeyran, 1641 (parcell.). Donnés au Couvent des Cordeliers par les Comtes de Valentinois en 1404, les moulins de Soubeyran furent vendus par ces religieux aux Arnaud, et appartenaient aux Bouvier (ou Bonnier) en 1537 ; vers la fin du siècle suivant (1678) ils furent acquis par les Gailhardoux qui les vendirent aux Richard et ces derniers les revendirent aux Borel en 1789. Dans les Hautes-Alpes on trouve aussi un chalet Soubeyran, commune de la Pisse — un hameau Soubeyran, commune du Villard-St-Pancrace — à Briançon, un quartier Sobeyran (cadastre 1539) — et les Soubeyran (dans la carte de Cassini).

Communication de mon ami Edouard Sambuc (d'après le Dict. Topog. du Départ. de la Drôme, par Brun-Durand, 1891) ; il ajoute : il n'y a de lieux Soubeyran que dans le Gard, les Hautes-Alpes, l'Hérault, et la Drôme, rien dans les autres. Au cours de mes recherches dans les archives notariales dans le Vaucluse, me dit-il encore, j'ai vu des milliers de noms de familles, et pas une fois celui de Soubeyran qui est spécifiquement cévenol. Cette constatation d'un homme aussi averti en la matière que l'est mon ami Edouard Sambuc corrobore puissamment l'assertion que j'ai moi-même émise sur l'origine cévenole des Soubeyran.

Page 149. — A la 26^e ligne, il faut lire « Réforme » au lieu de « Réformation ».

Page 154. — (Communication de M. du Besset). Notes (1). — Le « précieux » registre qu'a bien voulu me communiquer M. du Besset a été acquis par ce dernier du propriétaire du Ranc, domaine voisin des Sauvages, anciennement possédé par les Seignobos ; ces derniers étaient héritiers des Sabarot. Ce registre porte en effet l'ex-libris manuscrit du médecin Sabarot de la Vernière, décédé à la fin du XVIII^e siècle, sur lequel M. du Besset a publié un court article dans l'Almanach du Pigeonnier de 1932. Ce Sabarot était un savant, membre

correspondant de la Société Royale de Médecine. Médecin distingué, il était aussi un chercheur passionné et un bibliophile. D'où lui venait ce « précieux » registre ? Les notes qu'il a laissées ne le mentionnent pas.

Page 160. — Fin de la note (1) de la page 159. — St-Maurice-de-Terlin, c'est l'ancien nom de St-Maurice-d'Ardèche. (Communication de M. Elie Reynier).

Page 164. — Un JEAN SOUBEYRAN, travailleur, est nommé par délibération municipale du 7 décembre 1661 « indicateur » (guide) pour l'établissement du Compoix de Privas (Archives de l'Ardèche. Fonds divers E 180). C'est peut être le même que le Jean Soubeyran, travailleur, que j'ai donné à la fin de cette page.

Il existait encore deux Soubeyran habitant Privas dans la 2^e moitié du XVII^e siècle : PIERRE et JEAN SOUBEYRAN, cordonniers (septembre 1670. Leyral, notaire, registre 22).

(Communication de M. Elie Reynier).

Page 163. — Le 8 mars 1623, (Comte E 177, f^{os} 345-6). — MARCELLE SOBEYRAN, héritière de feu DAVID SOBEYRAN, son père, et le dit David, de feu Rachel Chaulet, sa mère, délègue à MARC SOBEYRAN, son frère, chapelier, tous les deux natifs de Privas et y habitant, la somme de 18 l. 6 sols, à prendre sur Jean Charmeyson, potier de terre de Privas, qui la lui doit en déduction d'une vente à lui passée par le dit feu David, d'une maison à Privas. (Communication de M. Elie Reynier).

J'ai donné à la page 163 DAVID SOUBEYRAN, chapelier, et sa femme Rachel Chaulet.

Page 166. — HÉLYE SOUBEYRAN, de Tournon, était originaire de Chassagnes (acte du 16 octobre 1607 — Garnier n^o 40 — f^o 460).

JEAN SOUBEYRAN, fils à feu Guillaume, des Baps-sous-Tournon (11 mai 1603 — Garnier, n^o — n^o 38) : c'est peut-être le même que celui que j'ai donné comme consul moderne dans l'acte du 28 janvier 1616.

Notes : à la 4^e ligne, il faut lire : autant que « celle » des minutes, etc., au lieu de « celles ».

Dans les notes (5) et (6) lire : « Faure », au lieu de « Fauré ».

Page 167. — Le 18 janvier 1695, le curé Martinent bénit le mariage de David Besson, fils de Pierre Besson et de ANNE SOUBEYRAN, avec Anne Sérusclat, de St-Symphorien.

— ANNE SOUBEYRAN, veuve de feu Besson, est enterrée le 5 juillet 1701, âgée d'environ 72 ans.

(Archives de l'Ardèche. Reg. Martinent, curé, A A 4 E.)

(Communication de M. Elie Reynier)

— Un fils de JEANNE SOUBEYRAN et de Jacques Bourdély, Alexandre Bourdély, boulanger, épouse le 30 août 1695 Jeanne Plataret, de Lays ou Laye ? (Pourchères).

— Une fille des mêmes, Marguerite Bourdély, épouse le 18 février 1697 Loys Feschet, de Tournon-les-Privas.

(Rég. Martinent, A A 4 E) (id.)

Page 170. — Le renvoi (4) est erroné, la transaction rappelée a été passée par devant Mes Comte et Grel (et non par devant M^e Garnier).

Page 171. — Pour ANTHOYNE SOUBEYRAN, chapelier, il faut lire : il possède à la « Montas » une terre qui confine du « vant », au lieu de « qui confine duvant ».

Page 172. — Au début ; Anthoine Soubeyran, le mari de Marie Marze, teste le 19 mars 1672 par devant M^e Leyral, notaire, (registre n^o 225) ; sont nommés dans cet acte : Marie Marze, la femme du testateur, et leurs enfants Jeanne, mariée à Jacques Bourdély (voir page 167, fin de la page), Marguerite et Rachel avec Pierre, légataire. (Communication de M. Elie Reynier).

Dans le renvoi (5) lire « Marnier » année 1658, au lieu de « Garnier ».

Page 173. — Renvois (1), (2), (3) lire également « Marnier » au lieu de « Garnier ».

Page 174. — M. Elie Reynier me signale qu'une Jeanne Doulmette, héritière de Jean de Monteils, de Coux, était séparée de biens d'avec son mari, PIERRE SOUBEYRAN, et qu'ils avaient un fils autre PIERRE SOUBEYRAN (acte du 4 décembre 1666, Leyral, notaire, registre n^o 221). Ce Pierre Soubeyran est peut être un des nombreux Pierre Soubeyran que j'ai cités (Voir pages 172 et 173).

Page 175. — Lire dans l'avant-dernier paragraphe : « les Soubeyran avaient dès le « XVI^e » et pendant tout le cours du XVII^e siècle ».

Page 175. — M. Elie Reynier me signale une MADELAINE SOUBEYRAN, fille de feu ANTHOINE SOUBEYRAN et de Judith Bonnet, épouse de Claude André, du Cros, paroisse de Flaviac, qui paraît dans un acte du 8 février 1701 (Laurens, n^o n^o 221) — il ajoute : ne serait-ce pas la Marque Soubeyran de la page 174 ? Je ne le crois pas, bien que je n'aie pas les renseignements nécessaires pour résoudre cette question.

Page 177. — A la 4^e ligne, il faut lire « Mezayon » au lieu de « Mezaydon ».

Page 179. — Pour les enfants de BLAIZE SOUBEYRAN (dans le testament du 13 octobre 1606 rappelé), lire : David, Eve et « Jeanne Soubeyran », cette dernière au lieu de « Jean ».

Page 182. — J'avais lu moi-même, pour le beau-père de DAVID SOUBEYRAN, de Chassagnes : Jean « Coillard ». M. Elie Reynier lit « Villard ». De plus, j'ai indiqué le notaire Garnier, comme le notaire recevant l'acte d'apprentissage du 2 mai 1626 ; M. Reynier me signale que cet acte a été reçu en réalité par le notaire de Conches, (registre E 180).

Pages 182 et 183. — (Communication de M. Elie Reynier). — Un acte du 13 janvier 1609 (Garnier 41. f^{os} 261 et 262) jette quelque lumière sur la personnalité de Jeanne Lacroix, ou de la Croix, qui paraît avec ses fils dans l'acte du 9 novembre 1609.

Dans cet acte du 13 janvier 1609, sont cités, en effet :

ABRAHAM SOUBEYRAN, de Privas ; Loys Ladreit, mari de ANTHONY SOUBEYRAN ; Barthelemy Odestre (ou Odeffre, ou Audeffre. M. Reynier m'écrit que dans cet acte c'est bien « Odeffre » qu'il faut lire) mari de MARGUERITE SOUBEYRAN, de Coux ; CLAUDE SOUBEYRAN ; Jeanne Lacroix, veuve et héritière de feu ANTHOINE SOUBEYRAN, de Chassagnes ; Hillaire Martin, mari de MARCELLINE SOUBEYRAN, du Roure ; et

autre ANTHOINE SOUBEYRAN, chapelier à Tournon, qui tous cèdent à Nohé Feschet, de Tournon, tous leurs droits sur une maison sise à Privas, quartier du Mazeau, moyennant 24 livres 10 sols.

J'ai donné déjà, à la page 161, tous les Soubeyran mentionnés dans l'acte ci-dessus, y compris le mari de Jeanne Lacroix, Anthoine Soubeyran. Ce dernier, décédé avant 1609, aurait donc appartenu aux Soubeyran, de Privas, et serait venu se fixer par la suite à Chassagnes où sa veuve était domiciliée lorsque je l'ai rencontrée.

Les lignes qui précèdent répondent donc à la question que j'ai posée dans le 2^e paragraphe de la page 183, en parlant des deux frères Abraham et Pierre Soubeyran, les deux fils de Jeanne Lacroix.

M. Elie Reynier me signale encore le contrat de mariage reçu le 2 janvier 1623 (Comte E 1772, f^os 170, 171, 172) de Jehan Chambaud, de la Baulène, paroisse de Lubilhac, fils de feu autre Jehan avec MARIE « SOBEYRAN », fille de feu ANTHOINE « SOBEYRAN », de Chassagnes, même paroisse.

Cet acte, que je n'avais pas moi-même relevé, mérite d'être rappelé, il complète les renseignements que j'ai donnés ci-dessus sur les Soubeyran que je viens de passer en revue.

Nohé Feschet, de Tournon-lès-Privas, au nom de Magdeleine Rouvier, veuve de Jean Chambaud, donne la moitié de ses biens, s'en réservant les fruits sa vie durant. Marie Chassagnes (sic) constitue son fiancé seigneur de ses biens ; s'il vient à mourir avant elle, il lui donne, « pour sa viduité, ses vivres, chausser et vestir sur ses biens tant qu'elle vivra » ; si elle décède avant lui, elle lui donne en augment 20 livres à payer l'an révolu après son décès. Etabli en personne Abram « Sobeyran » frère de la dite Marie, il donne à cette dernière un « cotillon drap de boutique » jusques à la valeur de 7 livres, promis pour le jour de la bénédiction. Cet acte est passé à Privas dans la maison de Pol Mourguet.

A remarquer que la fiancée, Marie Soubeyran, est dénommée aussi Marie « Chassagnes » ; on peut l'identifier avec la Marie Chassagnes du Compoix de 1639 (voir page 184, notes) ; elle est fille de feu Anthoine Soubeyran, sa mère n'est pas nommée ; cette dernière serait-elle Jeanne Lacroix, que nous connaissons déjà ? on peut le présumer, son frère Abraham Soubeyran serait alors celui qui paraît dans l'acte du 9 novembre 1609 (page 182), mais sans indication plus précise on ne peut rien affirmer. Cet Abraham Soubeyran serait-il en outre notre ancêtre Abraham (1^{er}) Soubeyran ? il m'est bien difficile de l'affirmer également ; l'acte est passé dans le mois de janvier 1623, à Privas, et notre ancêtre est venu se fixer en 1621 à Montélimar ; il est vrai que ce dernier aurait pu revenir à Privas pour la circonstance. Toutes ces données sont trop vagues pour que je puisse en tirer une conclusion.

Pages 185 (fin) et 186. — JEAN SOUBEYRAN, fils à feu DAVID SOUBEYRAN et Catherine Combier, de Chassagnes, épouse le 28 octobre 1686 Clauda Pélissier, veuve de Jean Pierre Monteils (Laurens, notaire, rég. n^o 204). (Com. de M. Elie Reynier).

Page 187. — Avant d'abandonner définitivement la région privadoise, je donnerai ci-après les quelques Soubeyran que M. Elie Reynier y a encore rencontrés au commencement du XVII^e siècle :

Dans le notaire Comte, E 1771 (1602 et 1606), paraissent comme témoins, sans autre indication :

- au f^o 98 v^o, un JACQUES SOUBEYRAN, du lieu de Ferrière, paroisse d'Issa-moulenc.
- au f^o 111, v^o, un ANDRÉ SOUBEYRAN, du lieu de Bosc (Freyssenet?).
- au f^o 193, un ANTHOINE SOUBEYRAN, dit « lou (illisible) », de Privas.

Dans le même registre, aux f^os 212 v^o et 213 — MARGUERITE « SOBEYRAN » et Isabel Surle, mère et fille, veuve et fille de feu Anthoine Surle, quand vivait tanneur de Privas, reçoivent le 30 septembre 1606 de Marc Villard, époux d'Isabel, 312 livres 10 s., promises par son contrat de mariage ; le même jour, les mêmes (f^os 213 v^o - 214) remettent la somme qu'elles viennent de toucher à Pol Laville, bourgeois, pour payer les 104 écus 10 s. que feu Anthoine Soubeyran lui avait empruntés.

- le 30 avril 1608, PIERRE SOUBEYRAN, du Téoulat, paroisse de St-Apollinaire de Gluiras, prolonge à Marc Mazoyer, paiement de 138 l. Le même jour, Marc Mazoyer vend à Pierre Soubeyran les fruits de la terre qu'il lui avait achetée ; ils sont illettrés tous les deux.

(Reg. Comte, 1775, f^{os} 105 v^o, 106 et 106 v^o et 107).

- le 17 juillet 1608, ABRAM « SOBEYRAN » figure comme témoin (illettré) au mariage de M^e Henri Colet, fils à feu M^e Jean Colet, natif de Tournon, avec Isabel Bernard, fille à feu M^e Fr. Bernard, de Tournon.

(Comte, Reg. 1775, f^{os} 165, 167).

Cet Abraham Soubeyran, « illettré », serait-il le même que notre premier ancêtre connu Abraham (1^{er}) Soubeyran, illettré lui aussi ? Je pose la question sans la résoudre, naturellement.

Dans le reg. n^o 41 du notaire Garnier, au f^o 280, JACQUES et ANDRÉ « SOBEYRAN » de Chassac, paroisse de St-Cierge (la Serre), le 2 février 1609, achètent pour 3 ans commençant le 25 mars 1608, les « fruits » du domaine de Philippe de Salvabelle et David Mésanc, son gendre, qui prolongent cette vente pour l'année courante à Jacques Sobeyran (nommé seul).

- le 12 janvier 1622, Lucesse Fabre, femme de PIERRE SOUBEYRAN, cor-donnier, de Privas, reçoit de sa mère Cécile Laroche, veuve de Louis Fabre, la moitié des biens de celle-ci. (Comte, 1772, f^{os} 191 v^o et 192).

- le 6 février 1628, Pierre Duvivier, David Noudon et PIERRE « SOBEYRAN », de Chassagnes, baillent la levée de la taille dans le grand quartier de Lubilhac à Anthoine Liotard, au taux de 20 deniers par livre.

(M^e Garnier, 47, f^o 361 v^o).

Dans le rôle des tailles de Privas pour 1643 (répartition de 590 l. 13 s. 8 d., établi par le notaire greffier Fayon — Archives de l'Ardèche, communes, Fonds Privas, E 180), M. Elie Reynier a relevé les Soubeyran suivants :

Pour Privas :

JEAN SOUBEYRAN, taxé 40 sols.

HÉLIE SOUBEYRAN, taxé 19 sols 8 deniers.

les Hoirs de JEAN SOUBEYRAN, taxés 2 sols 6 deniers.

les Hoirs de BARTHÉLEMY SOUBEYRAN, taxés 5 sols 7 deniers.

Non ayant domicile (propriétés taillables sans habitation).

PIERRE SOUBEYRAN, taxé 5 sols 4 deniers.

(A Tournon, aucun).

A Coux (forains) :

ABRAM SOUBEYRAN, taxé 3 sols 4 deniers.

PIERRE SOUBEYRAN, taxé 7 sols 2 deniers.

Dans le rôle pour 1654 (répartition de 35.000 livres imposées par le seigneur) :

A Privas :

PIERRE SOUBEYRAN est taxé 122 livres 7 sols 7 deniers.

JEAN SOUBEYRAN est taxé 33 livres 1 sol 2 deniers.

les Hoirs d'HÉLIE SOUBEYRAN sont taxés 83 livres 1 sol 6 deniers.

les Hoirs d'ABRAM SOUBEYRAN sont taxés 145 livres 2 sols 4 deniers.

les Hoirs de BARTHÉLEMY SOUBEYRAN sont taxés 25 livres.

DAVID SOUBEYRAN est taxé 11 livres 8 sols 9 deniers.

A Coux :

ABRAM SOUBEYRAN est taxé 16 livres 7 sols 7 deniers.

PIERRE SOUBEYRAN est taxé 35 livres 10 sols 9 deniers obole.

- le 4 décembre 1656 (du Bénéfice, notaire, reg. E 1815, f^{os} 154 v^o à 156). M^{rs} Jean Blanc, docteur en théologie, prêtre et curé de Lubilhac et Flaviac, passe une transaction avec PIERRE SOUBEYRAN, de Coux, au sujet d'une vigne appartenant à la Chapelle de la Charrière dont Jean Blanc est recteur et qu'occupait le dit Soubeyran. Poursuites à Nîmes, et accord, Pierre Soubeyran paiera 180 livres (ce dernier est illettré).

- le 1^{er} novembre 1661 (du Bénéfice, E 1815, f^{os} 384 à 390). Transaction entre David Devors, David Audeffre, René Ladreit, s^r de la Charrière,

PIERRE SOUBEYRAN, etc... tous du mandement de Coux, au sujet de la succession d'Hélie Devors (Pierre Soubeyran est illettré).

- le 20 janvier 1663, PIERRE SOUBEYRAN, cardeur, du lieu de Brus, paroisse de Lubilhac, assiste comme témoin à un acte reçu par M^e Leyral, notaire (reg. 221, f^{os} 67, 68).
- le 1^{er} janvier 1677, le procès-verbal de la nomination des Consuls de Coux cite dans l'assemblée PIERRE SOUBEYRAN et ANTHOINE SOUBEYRAN.
- le 9 janvier 1677, le procès-verbal de l'assemblée des consuls du grand quartier de Lubilhac cite comme consul sortant de 1676 PIERRE SOUBEYRAN, des Baps ; ce dernier est en 1676 exacteur des deniers royaux dans le grand quartier de Lubilhac. (Arch. Ard. fonds B non classé ; registre civil et criminel de la cour ordinaire de Privas 1676-1677).
- le 14 avril 1670, le pasteur Bermond baptise ISABEAU SOUBEYRAN, née le 12 du même mois, de CONSTANTIN SOUBEYRAN, ménager, et de Jeanne Charrier, de Ferrières, paroisse d'Issamoulenc. (Arch. Ard. Reg. Bermond, 5 E, 3).
- le 17 mars 1672, un JEAN SOUBEIRAN dit « Parisien » est témoin au testament d'Isabeau Charrier, grangère d'Entrevaux. (Leyral, not., reg. n^o 224, f^o 44 v^o).
- le 13 mars 1680, le pasteur Théophile Blanc, baptise MARYE SOUBEYRAN, née le 17 février précédent, de JEAN SOUBEYRAN et de Jeanne Boix, de Créaux, paroisse des Vastres. (Arch. Ardèche, reg. 5 E, 7).
- le 7 avril 1685, mariage de Pierre Gleyzal, de la Rouvière, paroisse de St-Preyt (St-Priest), avec MAGDELEINE SOUBEYRAN, fille de PIERRE SOUBEYRAN, cordonnier de Privas, et de Suzanne Cros ; les fiancés, illettrés, appartiennent tous les deux à la R.P.R. (Reg. Laurens n^o 203, f^{os} 331 et 332).
- le 26 août 1695, les mêmes font baptiser par le curé Martinent leur fille Magdelaine Glayzal, née le 24 du même mois (Reg. Martinent A A 4 E).
- le 9 juin 1693, Malachie, prêtre Recolet, bénit le mariage de Jean Sentenac, de St-Michel-de-Chabrilanoux, avec RACHEL SOUBEYRAN, de Tournon-lès-Privas. L'acte ne donne pas les noms et prénoms des parents de la fiancée. (Arch. Ard. Reg. paroisse Privas 4 E).
- le 14 septembre 1696, enterrement par le curé Martinent de PIERRE SOUBEYRAN dit « Besson », cordonnier de Privas, âgé d'environ 70 ans.
- le 5 juillet 1701, enterrement par le même d'ANNE SOUBEYRAN, veuve de feu Besson, âgée d'environ 72 ans.

ANTHOINE SOUBEYRAN, travailleur de terre, et Isabeau Rouvière, « nouveaux convertis », de Tournon-lès-Privas, font baptiser par le curé Martinent :

- le 29 août 1687, leur fils Dominique, âgé de 2 jours.
- le 20 novembre 1689, leur fils Pierre, âgé de 4 jours.
- le 19 mars 1692, leur fils Pierre, âgé de 2 jours.
- le 25 juillet 1694, ce dernier est enterré âgé de 2 ans 1/2.
(Arch. Ard. Reg. Martinent 4 E).

Dans le rôle de la taille de la ville de Privas pour 1734, on trouve un PIERRE SOUBEYRAN, pour 1 livre 6 sols. (Arch. Ard. C 282 Privas, E 180, cc).

Page 207. — Voici les dix enfants de MATHIEU SOUBEYRAN et de Marie Martin : 1^o Mathieu, né le 2 juillet 1695, décédé le 27 février 1698 ; 2^o Magdeleine, née le 24 février 1697 ; 3^o Marie, née le 15 février 1699, décédée le 12 janvier 1702 ; 4^o Mathieu, né le 23 mars 1700, décédé le 23 novembre 1702 ; 5^o Vincent, né le 29 septembre 1702, décédé le 8 octobre 1708 ; 6^o Marie, née le 28 juin 1705, décédée le 9 mai 1710 ; 7^o Catherine, née le 5 septembre 1706, décédée le 16 juin 1710 ; 8^o Louise, née le 21 avril 1709, décédée le 5 septembre 1709 ; 9^o Antoine, né le 30 mai 1713, décédé le 26 octobre 1719 ; 10^o Jeanne, née le 23 septembre 1716, décédée avant 1722. C'est la 3^e, Madeleine, qui, seule, survécut. Cette disparition en bas âge de neuf enfants sur dix, a toujours été pour moi un problème familial devant lequel je me suis arrêté sans pouvoir jamais me l'expliquer.

Page 228. — A la 5^e ligne, lire : « Société de l'Histoire du Protestantisme français », au lieu de « Société pour l'Histoire, etc... » — faire la même rectification à la première ligne de la page 518.

Page 252. — A la 3^e ligne, lire : « Péés de Colas », au lieu de « Pecs de Colas ».

Page 253. — Pour répondre à une demande qui m'a été adressée, je complète comme suit la notice que j'ai donnée sur les Morin-Lautier, branche cadette des Morin, de Dieulefit (pages 428 et suivantes).

I. — PIERRE MORIN, 2^e fils et 5^e enfant de Pierre Morin et de Judith de Loulle (page 430), né à Dieulefit le 4 octobre 1692, décédé dans la même localité le 27 avril 1771; à l'âge de 80 ans; marié le 25 novembre 1717 à Isabeau Fillanchier, fille de Théodore Fillanchier, et sœur de Madeleine Fillanchier, la 2^e femme de Jean Charles Morin, son cousin; cinq enfants naquirent de ce mariage :

- 1^o Anne Judith, née le 14 octobre 1718, mariée le 21 juillet 1739, à Jean Poulin, de Chamaret (voir page 488).
- 2^o Suzanne, née en 1721, le 22 avril.
- 3^o Marie Isabeau, née le 7 septembre 1723, mariée le 22 novembre 1742 à Charles Barral, fils de Jean Barral et de Marie Prudent.
- 4^o Pierre Etienne, qui suit.
- 5^o Madeleine, née le 11 octobre 1732, mariée le
à N... Chavagnac.

II. — PIERRE ETIENNE MORIN, fils du précédent, né à Dieulefit, le 4 août 1726 (son parrain Etienne Gras, sa marraine Anne de Loulle), marié le 5 avril 1752 à Madeleine Lautier, il meurt le 1^{er} mars 1754, deux ans après son mariage âgé seulement de 28 ans, laissant de son mariage un fils, Jean Henri Morin, qui continua sa descendance.

Page 254. — Notes. J'ai donné, par erreur, cinq enfants à Alexandre Lombard et à Elisa Rieu, au lieu de six, qu'ils ont eus réellement. Il faut lire, après Elisabeth Tomel : 5^o Marc Lombard, né en 1852, marié en 1883 à Madeleine de Loriol, et 6^o Caroline Lombard, mariée à Hermann Cuénod.

Page 258. — Il faut lire, pour le mari de Mathilde Morin, « Edmond » Vernet, au lieu d'« Edouard », et compléter, comme suit :

- Mary Anne Vernet est née en 1863 et décédée en 1933.
- Augusta Vernet, mariée au pasteur Choisy, est née en 1867 et décédée en 1918; ces derniers ont eu cinq enfants (au lieu de 4); il faut ajouter : 2^o Robert Choisy, né en 1896, et rectifier le n^o d'ordre pour les autres.
- Paul Vernet, né en 1869, est décédé en 1933).

(Communication de M. Edouard Morin-Vernet, de Montélimar).

Page 260. — Notes, 6^e ligne, à la place de « sa fille au sieur Abram Soubeiran », il faut lire « sa fille avec sieur Abram Soubeiran ».

Page 265. — A la 26^e ligne, lire : ne te fourre point de chagrain « dans la teste », au lieu de « dans la lettre ».

Page 271. — A la 24^e ligne, lire : ...puisqu'elle « mande » à Madame de Paunas, au lieu de « manque » à Madame de Paunas.

Page 279. — A la 21^e ligne, il faut lire « pour l'Europe entière, la fin du XVIII^e siècle », au lieu de « à la fin du XVIII^e siècle ».

Page 288. Tableau n^o 1, lire 1^{er} janvier 1901 pour la naissance de Léo Fougeirol (au lieu de 1900).

Page 288. — Tableau 2 (LES DESCENDANTS D'ELISABETH SOUBEYRAN). Pour Gabriel Meinadier, le mari de Marguerite Sayn, lire (1856-1891) au lieu de : « né le 15 novembre 1890 » ; cette dernière date est celle de la naissance de sa fille Henriette Meinadier.

Page 292. — Note (5), 11^e ligne, il faut lire « les habitants venaient battre leurs gerbes », au lieu de « leur gerbe ».

Page 297. — Note (10), à la 18^e ligne, lire « six cents hommes » au lieu de « six cens ».

Page 300. — A la 3^e ligne, lire : « C'est de ce Borel-Lacombe que tireraient leur appellation, au lieu de « tiraient ».

Page 301. — Dans le 5^e paragraphe, à la dernière ligne, lire « chap. 15 », au lieu de « chapitre 13 ».

Page 320. — Notes du chapitre XII. Les Familles REBOUL-PROVENÇAL, de Dieulefit et Crest.

J'ai eu à cœur de compléter, autant que je le pouvais, mes notes sur les familles Reboul, de Dieulefit. Et les résultats auxquels je suis arrivé ont dépassé tellement ceux que j'escomptais, que je ne puis plus envisager de les donner à la suite de mon ouvrage, comme j'avais tout d'abord espéré pouvoir le faire. Ils remplissent plus de 30 tableaux généalogiques, sans compter toutes les rubriques qui les accompagnent. J'ai donc renoncé à mon projet, pour renvoyer à plus tard, lorsque les circonstances le permettraient, la publication éventuelle de mon travail sur tous les Reboul, de Dieulefit, s'il se trouve un jour parmi eux un mécène généreux qui veuille bien prendre à sa charge les frais de sa publication.

Je me bornerai dans les lignes qui suivent, comme dans celles qui suivront plus loin, à rectifier et à compléter dans ce qu'elles ont d'essentiel les notes que j'ai déjà données dans le courant de mon ouvrage.

DANIEL REBOUL que j'ai indiqué comme le premier ancêtre connu des Reboul-Provençal en est en réalité le 3^e. Je suis remonté jusqu'à son grand-père, FORTUNÉ REBOUL, marié à Suzanne Farnier. Ce sont les plus anciens que j'ai rencontrés.

FORTUNÉ REBOUL était potier de terre à Dieulefit à la fin du 16^e siècle et appartenait à la Religion Réformée. Si je m'en rapporte au testament de son fils Joseph, reçu le 9 février 1679 par M^e Morralis, notaire à Dieulefit, il habitait au Savelas la maison que j'habite moi-même aujourd'hui et qui me vient, par achat, de mon grand oncle Auguste Reboul ; c'était autrefois la seule fabrique de poterie qui existât dans le Savelas, on est donc fondé à estimer que l'immeuble que j'occupe est le berceau de tous les Reboul.

FORTUNÉ REBOUL et Suzanne Farnier eurent deux enfants que je connais :

- 1^o Roze Reboul, qui m'a paru être l'aînée ; mariée en premières noces à François Feneyrol, et en deuxième noces à Pierre Pradier, de Montjoux, elle teste le 25 avril 1680 laissant pour héritier son neveu Daniel Reboul.

- 2° Joseph Reboul, potier de terre à Dieulefit, né vers 1600/1610 ; il teste le 9 février 1679 (Morrallis, notaire) et meurt avant 1682 à Dieulefit, dans sa maison du Savelas, en protestant de sa religion réformée. Marié à Marque Barjot, de Vesc, cette dernière teste aussi le 9 février 1679, le même jour que son mari ; ce testament leur donne six enfants, dont
- 3° Daniel Reboul, l'aîné, que nous retrouverons plus loin.
- 4° Charles Reboul, que je présume être le même que celui qui marié à Madeleine Vernet fut l'auteur d'une 2^e famille Reboul sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir (page 507).
- 5° André Reboul, qui sortit « du Royaume à cause de religion au préjudice des Edits et déclarations du Roy » dit un acte reçu le 14 mars 1690 par M^e Brotin, notaire.

DANIEL REBOUL, né vers 1634, fils aîné de Joseph Reboul, était potier de terre à Dieulefit, comme son père ; il épousa Catherine Noyer, de Comps, fille de David Noyer et de Jeanne Noyer ; leur contrat de mariage reçu le 4 novembre 1682 par le notaire Morrallis de Dieulefit nous donne quelques détails intéressants sur les us et coutumes de cette époque. Daniel Reboul mourut à Dieulefit le 6 décembre 1734 « hors l'Eglise », âgé d'environ 100 ans. Sa femme Catherine Noyer, née à Comps vers 1656, était morte bien avant lui, en 1706, âgée d'environ 50 ans, son décès avait été déclaré le 19 septembre de cette année au curé de Dieulefit par son fils, Pierre Reboul, âgé de 11 ans !

Je connais à Daniel Reboul et Catherine Noyer sept enfants dont :

- 1° Jean Reboul, l'aîné, auteur des Reboul de Poët-Laval ; ces derniers ont formé plusieurs branches qui ont encore de nombreux représentants à l'heure actuelle.
- 2° Etienne Reboul, né à Dieulefit en 1694, dont j'ai dit que j'ignorais les destinées ; il fut l'auteur des Reboul, de Comps, dont une des branches, celle des Reboul-Chassagnon, de Dieulefit, existe encore.
- 3° Pierre Reboul, né le 16 décembre 1695, auteur des Reboul-Barnier, que nous retrouverons à la page 325.
- 4° Jean Pierre Reboul, le mari de Louise Gras.

JEAN PIERRE REBOUL et Louise Gras eurent six enfants que je connais, dont :

- 1° Daniel Reboul, dit « Cavalier », l'aîné ; marié à Suzanne Raspail, cette dernière lui donna cinq enfants, dont trois seulement survécurent, à ma connaissance ; il faut lire pour la date de naissance de Marie Reboul, 12 février 1753 (et non pas 1733).
- 2° Paul Reboul, le second, marié à Elisabeth Jean-Laplace, qui continue la descendance.
- 3° Jean Pierre Reboul, auteur des Reboul-Chaste dont j'ignore les destinées ; aux 4 enfants que je lui ai donnés, il faut en ajouter un 5^e, Pierre Abraham Reboul, né le 3 décembre 1787.

Je n'ai rien à rectifier ni à ajouter aux notes des pages 322 et suivantes, si ce n'est que Jean Pierre Reboul, le mari d'Elisabeth Provençal, à qui j'ai donné 4 enfants seulement, en eut six en réalité ; à ceux que j'ai déjà indiqués, il faut ajouter un garçon Louis Reboul, et une fille Marie Reboul, tous les deux vivants en 1825, et dont j'ignore les destinées.

Page 324. — Pour la date du mariage de M. et Mme Alfred Scheffer, née Emma Reboul, il faut lire : 2 décembre 1888 (au lieu de 1889).

Mme Paul Reboul, née Pauline de Lacoste, est décédée à Grenoble, et non au Chambon. (Com. de Mme Jules Blanc-Noyer).

Page 325. — Branche de Pierre Reboul, potier de terre, que j'appellerai la branche des REBOUL-BARNIER.

PIERRE REBOUL se maria 3 fois, Geneviève Barnier fut sa 3^e femme ; elle lui donna 4 enfants, dont Jean Pierre Reboul, le mari de Marguerite Gallien, et François Reboul, marié à Françoise Gallien, ces derniers furent les auteurs d'une branche qui ne dura qu'une génération ; ils n'eurent que des filles, dont :

- 1° Françoise Reboul, mariée le 1^{er} juin 1786 à Augustin Pouzet, de Dieulefit.
- 2° Marguerite Reboul, mariée le 5 messidor an 3 à Pierre Rodet, foulonnier, à Dieulefit (voir page 393).
- 3° Magdelaine Reboul, mariée le 2 thermidor an 9 à Louis Chavagnac, potier de terre à Dieulefit.

Pour JEAN PIERRE REBOUL, marié à Marguerite Gallien, il faut rectifier comme suit les enfants que je leur ai donnés, par une erreur dont je m'excuse.

Je leur en connais en réalité sept, dont 3 seulement sont à retenir :

- 1° Pierre Reboul, né le 26 septembre 1757, décédé le 12 juillet 1816, le mari de Marianne Reboul.
- 2° Marguerite Reboul, née le 26 janvier 1760, mariée le 1^{er} mai 1774 à Joseph Reboul, fils de Daniel Reboul et de Marie Mège, d'une famille Reboul que nous retrouverons à la page 508 de mon ouvrage.
- 3° Fortuné Reboul, né le 25 novembre 1769, marié à Elisabeth Jean-Laplace, cette dernière ne lui donna qu'une fille, Charlotte Reboul, née le 1^{er} janvier 1806, mariée à Antoine Jullien, voiturier à Dieulefit.

Pour les enfants de PIERRE REBOUL et de Marianne Reboul, il faut aussi rectifier comme suit et noter qu'ils en eurent 9 (4 garçons et 5 filles) dont 3 seulement survécurent (les 4 garçons, tous les quatre du nom de Jean Pierre, décédèrent en bas âge).

- 1° Marguerite Reboul, née le 30 juillet 1788, mariée le 17 août 1811 à Claude Chastan, décédée le 13 décembre 1844.
- 2° Sylvie Reboul, née le 27 ventose an 3, mariée le 30 novembre 1815 à Etienne Vernet, de Dieulefit, décédée le 5 février 1851.
- 3° Marianne-Rosalie Reboul, née le 28 thermidor an 8, mariée le 3 septembre 1816 à son cousin Etienne Reboul, des Reboul, de Poët-Laval.

Pour ce qui est des Reboul, de Poët-Laval, que je rappelle en parlant des Reboul auxquels appartenait Etienne Reboul, le mari de Marianne-Rosalie, ci-dessus nommée, je les ai tous tirés au clair, mais m'étendre sur eux déborderait le cadre de ces notes ; je renvoie ceux que cela pourrait intéresser à mes tableaux généalogiques sur les Reboul, de Poët-Laval et des Grands Moulins, à Dieulefit.

De même pour Adolphe Reboul, le frère puiné de mon grand-oncle Auguste Reboul, on le trouvera à sa place dans le tableau réservé à Etienne Reboul et à ses descendants.

Page 334. — Au X bis. Henri Noyer et ses descendants : lire Jomotte, au lieu de Jaumotte, et pour la naissance de la jeune Edith Noyer : 18 mars 1921, au lieu de 13 mars.

Page 348. — Notes ; l'avant-dernier paragraphe « une reconnaissance qui dure, etc... » n'est pas à sa place ; ce paragraphe et celui qui le suit viennent après et à la suite des notes de la page 349.

Page 356. — Alfred Rochas, le mari de Pauline Soubeyran, est décédé en 1903 à Châtillon-en-Diois (rectifier le tableau qui suit la page 358) ; Arthur Mazauric, le mari de Jeanne Rochas, était notaire (et non percepteur) à l'époque de son mariage.

Le fils de M. Pierre Mazauric, Guy Mazauric, est né à Nîmes (et non à Bar-le-Duc).

(Com. de M. Pierre Mazauric, Inspecteur de l'Enregistrement à Lyon).

Page 371. — M. Louis Ernest Soubeyran est né le 29 août 1858 (et non le 19).

Pages 371 et 372, et tableau B. — Il faut rectifier et lire « Dollfus », au lieu de « Dolfus », pour le mari et les enfants de Madame Dollfus-Soubeyran.

M. Charles Dollfus, co-fondateur (1918) et actuellement conservateur du Musée de l'Aéronautique à Paris, aéronaute et pilote de ballon libre et de dirigeable, est le premier Français ayant accompli la traversée aérienne de l'Atlantique, aller et retour (à bord du Graf-Zeppelin, en 1932). Il a publié « l'Année Aéronautique » (1919 à 1934), et « l'Histoire de l'Aéronautique » (1932), et un grand nombre d'autres publications intéressant l'Aéronautique.

La famille Dollfus est une des plus anciennes et des plus importantes de l'Alsace. Je regrette de n'avoir pu me procurer sur elle des renseignements qui eussent été ici à leur place.

Faire la même rectification à la page 438, pour Marie Dollfus, la femme en premières noces de M. Henri Morin.

Page 373. — Daniel Marcel Etienne Soubeyran est né le 30 juillet 1927 (et non le 29).

Page 376. Tableau C. — LES SOUBEYRAN DE DIEULEFIT. Pour le mariage de mon oncle Antonin Soubeyran et de ma tante née Marie Leverd, lire : 11 décembre 1890, au lieu de 22 septembre 1895 ; cette dernière date est celle de la naissance de leur fils, mon cousin Edmond Soubeyran.

Page 379. — Marie Vachon, mariée le 5 mars 1813 à Jean Pierre Paul Rousset, est née le 4 février 1793, et non le 2 août 1810, comme je l'ai écrit par erreur ; cette dernière date est celle de la naissance de sa nièce, Marie Françoise Marguerite Vachon, fille de Jean Pierre Vachon, son frère, et de Françoise Morin.

Page 388. — Au-dessous de la signature de mon trisaïeul Antoine Soubeyran, il faut lire : 26 thermidor an 6 (au lieu de an 8).

Page 403. — Notes. Pour les enfants de CHARLES JEAN LAPLACE, au lieu de cinq enfants, il faut lire « sept » et rectifier comme suit :

1° André Jean Laplace ; 2° Madeleine Jean ; 3° Jacques Jean Laplace, marié à Marie Morin ; 4° Daniel Jean Laplace ; 5° Etienne Jean Laplace, marchand à Nyons ; 6° Charles Jean Laplace, né le 21 août 1693 ; 7° Marie Jean, mariée à Noble Gabriel de Berbizier de Lalbarède.

Il faut supprimer le « 2° » devant Daniel Jean Laplace, né le 12 juillet 1767, de Jean François Jean Laplace et de Elisabeth Barral.

Tableau pages 410, 411 et page 415. — Suzanne et Paul Bertrand sont nés à Guelma et non à Bône.

Page 414. — A la 32° ligne (notes), lire « sonnèrent tant qu'ils voulurent, etc. » au lieu de « connèrent ».

Page 418. — A la 16° ligne (notes), lire : « dont je viens d'esquisser l'histoire, etc. », au lieu de « donc je viens ».

Page 430. — Je crois également bien faire pour répondre à la même demande à laquelle j'ai déjà fait allusion, de compléter comme suit la notice sur les Morin, de Dieulefit.

BRANCHE DES MORIN, DE GENEVE

Ils ont pour auteur :

VII. — CHARLES-ETIENNE MORIN, 2^e fils de JEAN-CHARLES MORIN et de Madeleine Fillanchier ; né le 15 décembre 1728, à Dieulefit, et reçu bourgeois de Genève le 6 juin 1758, il meurt le 7 août 1813. Marié le 9 avril 1758 à Marie Lombard, de Pontaix, cette dernière lui donna quatre enfants :

- 1^o Catherine, née le 11 janvier 1759, décédée en 1812, elle avait épousé Abraham Baulacre, de Genève.
- 2^o Jeanne-Suzanne, née le 24 juin 1761, mariée le 29 avril 1781 à son cousin Etienne Morin ; c'est elle qui est l'auteur de la lettre dont j'ai donné la teneur (page 432).
- 3^o Pierre-Théodore, qui suit.
- 4^o Charlotte, née le 10 juillet 1770, décédée en 1849 ; mariée le 6 novembre 1795 à Paul Lombard-Latune, né à Crest le 3 avril 1765, décédé le 15 novembre 1829, fils de Joseph-René Lombard, de Crest, et de Madeleine Alléon, d'Annonay.

VIII. — PIERRE-THÉODORE MORIN, né le 17 mars 1764, décédé en 1807 ; marié le 26 décembre 1792 à sa cousine Théodore Morin, de Dieulefit, qui lui donna :

- 1^o Jules, qui suit.
- 2^o Adolphe, décédé sans postérité.

IX. — JULES MORIN, né le 21 juillet 1800 ; marié le 17 février 1829 à Fanny Jaquet, d'où :

- 1^o Marie-Théodore-Andrée-Anne, née le 16 janvier 1830, décédée le 11 octobre 1901 ; mariée le 27 novembre 1851 à Marie-Camille, Comte d'Angerville de Beaumont, d'où :
 - 1^o Hélène-Françoise, mariée en 1875 à Gaston Gamet, de St-Germain, d'où un fils : Paul Gamet.
- 2^o Cécile, décédée le 9 février 1902 ; mariée à Constance, Vicomte d'Arloz, décédé le 18 juin 1904, d'où :
 - 1^o Marie d'Arloz, née le 18 novembre 1880, mariée au Comte Charles de la Fléchère.
 - 2^o Valérie d'Arloz, née le 31 août 1882.
 - 3^o Joséphine d'Arloz, née le 21 août 1885.
- 3^o Gustave-Henri, décédé en 1906, s. p.
- 2^o Charles-Théodore, qui suit.

X. — CHARLES-THÉODORE MORIN, né le 2 août 1841, marié le 4 avril 1875 à Eugénie-Wilhelmine Fuzier-Cayla, d'où :

- 1^o Jules-Charles, né le 27 août 1876.
- 2^o Jean-Théodore, né le 17 mai 1879.

(D'après « La France Moderne », de J. Villain, 2^e volume, « Drôme et Ardèche ».)

BRANCHE DES MORIN-BROLEMANN

Cette branche a pour auteur :

VIII. — JEAN-CHARLES MORIN, 2^e fils de Pierre-Théodore Morin et de Marie-Anne Serre, né le 7 janvier 1758. Agé de 30 ans au moment de notre grande Révolution, sa situation le mit au premier rang de la bourgeoisie dieulefitoise, et c'est lui que le corps municipal de Dieulefit, dans sa séance du mardi 26 août 1788, députa, pour le Tiers-Etat, à l'assemblée des trois ordres de la province du Dauphiné (voir page 292). Marié en 1797 à Marie-Antoine Brölemann, de Lyon, cette dernière lui donna :

- 1^o Théodore Morin (1800-1865), marié en 1837 à Héloïse Boucheron.
- 2^o Amélie Morin (1801-1868), mariée en 1829 à Georges Hoffet, d'où :
 - 1^o Constance Hoffet, née en 1831, mariée en 1850 à Frédéric Hoffet, d'où :
 - 1^o Emilie Hoffet, mariée à Jacques Guttinguer, d'où : Eugène, Emma et Ernest Guttinguer.
 - 2^o Henri Hoffet, marié à Pauline Latune, d'où : Suzanne, mariée à Gaston Binet, d'Annonay ; Roger, marié à Monique Bruneton ; Yvonne, et Marguerite Hoffet, mariée à Maurice Reboul.

- 3° Georges Hoffet, marié à Alice Weyher, d'où : Hervé, Viollette, Geneviève, Pierre et Jacques Hoffet .
- 4° André Hoffet, né en 1875, marié à Jeanne Gimmer, d'où : Germaine et Robert Hoffet.
- 2° Emma Hoffet (1839-1878), mariée en 1858 à Daniel Malan.
- 3° Auguste Hoffet, sans postérité.
- 3° Valérie Morin, mariée en 1830 à Louis-Eugène-Henri Buisson, d'où :
- 1° Marie Buisson, décédée célibataire.
- 2° Léa Buisson, décédée célibataire.
- 3° Christine Buisson, née en 1845, mariée en 1873 à Georges Hutter.
- 4° Théodore Buisson, sans postérité.
- (D'après J. Villain, « La France Moderne », vol. Drôme et Ardèche.)

Page 431. — A la 23^e ligne, il faut lire « arrière-arrière grand'oncle Pierre Abraham Soubeyran », au lieu de « arrière grand'oncle ».

Page 433. — A la 20^e ligne des notes, lire « A 9 heures, nouvelle plus alarmante, etc. », au lieu de « A 0 heures ».

Page 435. — 6^e ligne, lire : « Villermé » au lieu de « Willermé » (signalé par M. Elie Reynier. Voir Larousse XX^e siècle; Michelet : « Le Peuple ».)

Page 457. — Mon cousin EDMOND SOUBEYRAN a épousé, le 27 juillet 1935, à Lausanne, Cécile Depierre, née dans cette ville le 29 juillet 1898, de Maurice Depierre et de Augusta Renevier.

Je ne connais sur la famille de ma cousine que les quelques renseignements, malheureusement trop succincts, qu'elle a bien voulu me donner. Voici ce qu'elle m'écrit :

« La famille Depierre, d'Espierre avant la Révolution française, est une ancienne famille de Savoie, fixée par la suite à Lausanne et Morges, en Suisse. Mon père, Maurice Depierre, né à Paris le 22 juin 1861, a épousé, le 14 septembre 1897, Augusta Renevier, ma mère; cette dernière appartient à une vieille famille huguenote française, réfugiée en Suisse après la révocation de l'Edit de Nantes; son grand-père, ie colonel Dapples, fut un glorieux soldat des armées de la Révolution et de l'Empire.

« Les Renevier portent : « une aile d'aigle de sable sur champ d'azur ».

« Mon grand-père, Joseph Depierre, avait épousé Albertine Martelli de Leonardi, descendante d'une famille de bourgeois nobles de Milan (anoblée en 1669 par Charles II, roi d'Espagne et duc de Milan). Les Martelli de Leonardi portent : « D'azur au lion passant d'or tenant en sa patte dextre (ou senestre) un marteau de sable ».

Et c'est tout ce que ma cousine a pu me dire; les archives de sa famille ont été égarées; ce qui est bien regrettable, car tant du côté de son père que de celui de sa mère, ces archives eussent pu conserver mille souvenirs qui seraient une richesse pour tous ceux qui pourraient s'en réclamer.

Page 485. — Au bas de la page, il faut lire « 12 mars 1917 » et non « 11 mars », pour la date de naissance de Henri Chollet.

Page 493. — Mon frère Henri Soubeyran est président des anciens combattants français de Turin, et à ce titre a pris une part active aux fêtes qui se sont déroulées à Rome, dans le mois d'Avril (1935) à l'occasion du voyage triomphal des combattants français en Italie; il a été promu chevalier de la couronne de fer d'Italie, et l'honneur qui lui a été fait, tant par la remise de cette déco-

ration que par la place que ses camarades français et italiens lui ont réservée dans ces manifestations d'amitié franco-italienne, légitimera, j'en suis sûr, pour tous ceux qui liront ces lignes, la place que je leur ai donnée ici.

L'extrait qui suit du journal « Le Trait d'Union » (revue combattante de liaison franco-italienne), n° 5, mai 1935, fixera pour les enfants et les descendants de mon frère l'heure historique à laquelle, dans sa personne, tous les Soubeyran ont participé :

L'hommage à S. M. le Roi Victor Emmanuel

A 8,30 rassemblement devant le Quirinal... le soleil n'est pas de la partie... qu'importe... Drapeaux en tête, le cortège gagne la cour du Quirinal et se forme en fer à cheval, face au Vestibule, à droite les deux Comités Combattants, avec Delcroix, Rossi Garibaldi, S. E. Borriani, Parisi, Coselschi, Mirauchaux, di Crollalanza, président de l'Office National des Combattants, André Gervais, Ruffo, Marabini, Lebecq, Fournier, Granier, d'Haubefort puis Goudaert, Hubert Aubert, Berthier Tromas, Félix, Secret, Deprez, etc. Les clairons sonnent le garde à vous, les drapeaux s'inclinent ; à 9 heures S. M. le Roi accompagné par l'Ambassadeur de France Comte de Chambrun, dont la bienveillance envers les A. C. des deux Pays s'est une fois de plus affirmée, passe en revue les A. C. de France et le Comité de l'Union Latine de Toulouse. Sa Majesté, caporal de zouaves comme son illustre aïeul, s'incline devant les drapeaux et adresse la parole à plusieurs de nos camarades. Il veut bien s'arrêter un bref instant devant le groupe des A. C. français d'Italie dont je lui explique en deux mots l'origine et les buts. Au 1^{er} rang sont Soubeyran, Gantillon, Berne de Chavannes, Aubouin, Pierron, derrière Boudin, Simon, Gachet, Mathon, Candiani, Delouvy, Saxel, Auzépy, Habert, Meauzé, Audisio, Anglès, Chauffourier, Clémentceau, Fournier, Molié, nos camarades ecclésiastiques R. P. de Faulconnier, Brault, Delaire, Larnicol, Philippot, Wolf ; manquaient Delamotte, un de nos fondateurs, et Habay souffrant. Sur une table à droite, reposent les plaques « Latini Victores » et le magnifique livre offert à S. M. le Roi. Puis S. M. regagne le vestibule du Palais. André Gervais, d'une voix forte et bien scandée, prononce l'hommage des A. C. français.

Allocution d'André Gervais

SIRE,

C'est toute la France Combattante de la Guerre 1914-1918 qui s'associe aujourd'hui à l'hommage rendu à Votre Majesté. Et c'est au nom de la France Combattante tout entière que j'ai l'insigne honneur de Vous saluer aujourd'hui, avec l'immense respect nuancé d'affection dû au Chef de la grande Maison de Savoie qui fut il y a vingt ans un Combattant, Chef suprême de nos frères les Combattants d'Italie.

Aux heures glorieuses et sombres, Votre Majesté a mérité le surnom de « Roi Soldat », qu'elle nous permette de Lui dire que ce titre si magnifique dans sa simplicité, rapproche un peu d'Elle les soldats anonymes et les anonymes vainqueurs que nous avons été, et qu'ainsi sont ennoblis la misère et les dangers que nous avons si longuement endurés.

Misère qui ne doit pas avoir été subie en vain, dangers qui ne doivent pas avoir été inutilement courus. Nous pensons que le passé de nos deux Pays commande et précise leur avenir. La longue tradition qui unit les gestes de Vos glorieux ancêtres aux gestes militaires de la France garantit nos lendemains, si la défense de la latinité l'exige : de cette latinité qui fut jadis, comme elle l'est encore aujourd'hui, le plus sûr rempart de la paix du monde ; de cette latinité au service de laquelle, aujourd'hui comme il y a vingt ans, les Combattants de France et d'Italie demeurent mobilisés.

Après André Gervais, c'est au tour de Monsieur Feuga, ancien sénateur et maire de Toulouse, de rappeler le geste voulu par son Comité et pourquoi il était accompli avec les Anciens Combattants.

Au commandement « Salut au Roi » lancé par Amilcare Rossi, répond une double ovation française et italienne « Viva il Re... Vive le Roi ! ». La fanfare royale retentit à nouveau, pendant que S. M. félicite et remercie les Anciens Combattants Français en la personne de leur digne Ambassadeur... Et le cortège, les drapeaux de l'U. N. C. défilant en tête, gagne dans un ordre impeccable la place de Venise, au milieu des ovations répétées d'un peuple en délire.

L'audience du Duce

A 11 heures, le Palais de Venise ouvre ses portes aux A. C. français ; à l'entrée, les camarades de l'U. F. d'Italie veillent avec les fonctionnaires de Police du Palais à ce qu'aucun élément étranger ne se mêle aux Anciens Combattants de France. Il est inexact, en particulier, ainsi que l'ont publié certains journaux, que des jeunes gens ou autres pèlerins appartenant à d'autres caravanes françaises se soient fauflés derrière les drapeaux des A. C. La garde veillait...

Dans le salon des batailles, une estrade a été dressée, autour de laquelle se massent les drapeaux : à 11 h. 30 le Duce apparaît par une petite porte... en uniforme de Commandant général de la Milice. Rapide et robuste, il escalade les gradins et domine avec un léger sourire les camarades français qui l'acclament... Un moment de silence, et André Gervais ouvre avec décision la série des discours d'hommage par les fortes paroles suivantes :

Allocution d'André Gervais

DUCE,

L'honneur qui m'est fait en cette minute, j'en ressens intensément la haute portée, puisqu'il m'échoit l'insigne fortune de présenter la France Combattante de la Marne et de Verdun au Combattant Chef de l'Italie de Vittorio Veneto.

Refoulant jusqu'au souvenir des nuées passagères et futiles, c'est d'un élan que cette France-là vient à sa camarade italienne. Elle écarte les vaines broussailles pour aller tout droit à l'essentiel. Et l'essentiel, pour elle comme pour vous, c'est ce que nous avons appelé l'esprit combattant : c'est-à-dire l'impérissable et éternellement jeune fraternité qui unit, par delà le temps et par delà la mort, ceux qui, au coude dans la même tranchée, ont lutté et souffert pour la même cause sacrée ; ceux qui ont connu la même misère, couru les mêmes dangers, affronté pareillement la mort, pour marcher d'un même pas vers une même victoire.

Nous savons qu'aujourd'hui, comme hier et comme demain, nous sommes les fils de la même mère : la Rome éternelle. Nous savons qu'aujourd'hui, comme hier et comme demain, nous avons à défendre un même patrimoine familial : la civilisation latine. Pour cette filiale défense, nous vous demandons, Duce, de croire en la France de toujours, que les Combattants de France ont l'honneur et la charge de représenter aujourd'hui.

Le Duce, très ému, incline la tête pendant que notre ami Mazelié, au nom de l'Union Latine et de France-Italie de Toulouse offre le buste de Dante.

A Georges Lebecq de présenter ensuite au nom de l'U. N. C. la Victoire de Boucard, dont le socle contient la terre sacrée de Verdun, de l'Argonne, de Bligny. Il accompagne son geste du beau discours suivant :

Discours de Georges Lebecq

Excellence,

Mes camarades de l'« Union Nationale des Combattants » m'ont donné mission de vous exprimer, en quelques brèves paroles, les sentiments qui animent les 900.000 membres de leur Association, et plus particulièrement les 1.100 pèlerins qui m'entourent.

Je vous exprime d'abord notre respectueuse gratitude pour l'honneur que vous nous faites en nous recevant.

Je vous exprime aussi notre joie pour le témoignage de sympathie que vous voulez bien ainsi nous accorder.

J'ajoute que nous sommes touchés de votre geste si grandiose et si simple à la fois, qui vous fait accueillir tous vos anciens frères d'armes, des plus chevronnés jusqu'aux plus humbles. Mais, si nous sommes touchés, nous ne sommes pas étonnés de votre geste, parce que nous savons que c'est l'esprit combattant qui a toujours animé vos actes, et qui vous a dicté encore celui-ci.

Permettez-moi, Excellence, de vous dévoiler de suite la pensée intime de nos camarades. Lorsqu'ils ont accueilli avec enthousiasme l'idée de ce pèlerinage ce sont, non seulement leurs affinités franco-italiennes qui les ont guidés, mais c'est surtout l'esprit combattant que vous incarnez qui les a attirés vers Rome.

Certes, ils aiment et ils admirent Rome, berceau de la civilisation latine, Rome qui a donné naissance à la vie spirituelle du monde. Mais, pour les hommes de la Génération du Feu, Rome est maintenant leur ville d'élection parce que l'esprit combattant, source de régénération et de vie, y a pris son plein essor.

Il a pris son essor parce que vous avez su, Excellence, faire accepter par votre peuple les mesures d'autorité et d'ordre qui étaient nécessaires. La discipline que vous avez su imposer est aujourd'hui une discipline librement consentie.

Nous ne cachons pas notre admiration pour votre œuvre, et nous félicitons nos camarades italiens d'avoir suscité un chef tel que vous. Avec eux nous rendons hommage à celui qui a su faire accomplir à son pays un prodigieux bond en avant, et qui l'a élevé si haut parmi toutes les nations du monde.

Mes camarades de l'U. N. C. m'ont chargé d'une autre mission : celle de vous offrir en leur nom un souvenir évoquant les sacrifices consentis et supportés en commun, et le sang versé ensemble pour une cause sacrée.

Coulée dans le bronze vous lirez cette phrase : « Eis qui terra gallica concordiam latinam suo sanguine confirmaverunt » : « A ceux qui, sur la terre de France, scellèrent de leur sang l'union latine ».

Elle exprime notre pensée, que symbolise une Victoire tendant des palmes sur deux cimetières du front français : celui de la Maison Forestière, où tombèrent nos amis Garibaldiens ; celui de Bligny, où reposent dans l'éternelle paix 8.000 des vôtres, morts pour la France. C'est la terre de l'Argonne et de la Champagne, terre imprégnée de sang italien et français, que nous vous apportons dans ce reliquaire.

Nous sommes allés la recueillir solennellement, entourés de nos camarades Italiens et Français, accompagnés de leurs drapeaux, et nous l'avons ramassée religieusement et pieusement.

Aujourd'hui nous la confions à votre garde, cette relique de nos Patries, et nous ne pouvons mieux faire, à cette occasion, que de répéter avec votre génial poète, Gabriele d'Annunzio, cette évocation émouvante :

« Rassasiée de chair, la terre a déjà restitué en esprit l'humaine nourriture. Là où le charnier se dissout naissent les ferments sublimes. Là où s'enfonce le poids mortel, la liberté de l'âme se lève. D'autant plus large est l'offrande, d'autant plus haute est la récompense ! ».

Excellence, au nom des Anciens Combattants de l'U. N. C., je vous donne l'assurance que l'esprit combattant vit en eux et qu'ils sont demeurés dignes de leurs camarades morts au Monte Tomba, à Bligny, en Argonne et à Verdun. Ils sont encore prêts au sacrifice total pour la défense de nos Patries.

Ils sont venus à Rome pour raviver le souvenir de la victoire conquise ensemble, et pour affermir la paix que, seuls, peuvent imposer des peuples fortement unis, fortement résolus à se défendre, comme sur l'Isonzo ou sur la Piave, comme en Argonne, en Champagne ou à Verdun.

Excellence, la terre rassasiée de chair exhale aujourd'hui son âme.

Puis Secret au nom de l'Union Fédérale offre au Duce une réplique de la maquette du monument à André Maginot. Il prononce la déclaration ci-dessous :

« Au Duce, caporal de bersaglieri, chef de l'Italie nouvelle et protagoniste de la paix par l'esprit ancien combattant, l'Union Fédérale des Associations françaises d'Anciens Combattants offre cet hommage fraternel et ce symbole : André Maginot, sergent de Verdun et ministre français, blessé et porté par ses frères d'armes ».

Les applaudissements crépitent pendant que le Duce visiblement ému s'apprête à répondre.

L'homme donne toujours une extraordinaire impression de force constante, tranquille et lucide. Ses paroles sont dictées par « une raison armée » au service d'un Corps prodigieusement robuste et volontaire...

Le Soldat du Carso parle à ses camarades de Verdun...

DISCOURS DU DUCE

« C'est avec une vive satisfaction, que je saisis l'occasion de présenter mon salut aux Combattants Français venus à Rome pour admirer les vestiges de notre histoire et c'est aussi un peu la vôtre, puisqu'elle est celle de la latinité.

« Nos affinités d'origine ont été cimentées par l'épreuve sanglante de la grande guerre; notre union apparaît aujourd'hui comme un des prémices indis-



L'hommage des Anciens Combattants Français au Roi d'Italie

S.M. le Roi Victor Emmanuel, accompagné du Comte de Chambrun et d'André Gervais, passe en revue le groupe de l'U.F. d'Italie
Mon frère Henri Soubeyran est le 3^e en partant de la droite



Les Anciens Combattants Français sont reçus par le Duce

Mon frère Henri Soubeyran est le 4^e en partant de la gauche

pensables au maintien de la paix. Les peuples forts ont de la paix une conception virile, seuls les peuples forts peuvent la défendre des pièges qui lui sont tendus.

« Votre voyage vous permettra de voir de près l'Italie telle qu'elle est, avec son patrimoine artistique et historique et l'esprit nouveau dont elle est animée.

« Vous verrez que les Combattants occupent ici une place privilégiée dans la structure sociale. Les services de guerre sont pour nous des titres de noblesse, des exemples et des raisons de foi pour l'avenir.

« Combattants français, vous avez donné sur les champs de bataille des preuves immenses de votre valeur à ajouter à l'héritage de gloire de votre Pays. Je vous adresse au nom des Combattants italiens l'expression de notre cordiale gratitude.

« En rentrant en France, vous porterez à vos camarades le salut fraternel des Combattants italiens et l'assurance d'une solidarité qui est au service de la paix. »

Les acclamations montent sans relâche... vers le Duce... dès que sa péroraison est terminée, les bras se lèvent dans le salut romain de tous côtés. Les drapeaux s'inclinent. Les Combattants latins renouvellent leur serment d'affection.

Puis le Duce souriant, extraordinairement jeune d'allure, salue à la romaine ses frères d'armes et disparaît par la petite porte.

Dans la rue, sur la Place de Venise, le peuple romain massé acclame sans répit les A.C. français... Les drapeaux se dirigent Piazza Grazioli au siège des Arditi, ces soldats d'élite qui pendant la guerre composaient les détachements d'assaut...

On croit rêver en lisant les lignes qui précèdent 4 ans après les événements dont elles fixent le souvenir. Et on se demande par quel enchaînement de circonstances les acclamations qui accompagnaient les combattants français à Rome, en avril 1935, se sont changées aujourd'hui en ces cris de haine dont la radio et les journaux nous apportent les échos.

Il ne m'appartient pas naturellement de devancer ici le jugement de l'histoire, mais il ne m'a pas paru hors de propos, puisque j'en avais l'occasion, de souligner dans le cadre familial de ces notes le contraste tragique entre ce que nous voyons actuellement et ce qui eut pu être si des deux côtés des Alpes une ignorance et une incompréhension criminelles, dans leurs conséquences tout au moins, n'avaient dressé l'une contre l'autre deux nations qui étaient faites pour se comprendre et pour collaborer.

Page 493. — Au bas de la page, lire « 19 décembre » au lieu de « 9 décembre », pour la date de naissance de Sophie Bonnefoy ; les deux sœurs Sophie et Marie Bonnefoy étaient jumelles.

Page 495. — Mon beau-père Gabriel Chardounaud, est né le 30 mai 1853 à Gracia (Espagne), et non pas à Barcelone (sans doute province ou généralité de ce nom).

Page 499. — Pour le nom de famille du mari de notre cousine Joséphine Imbert, et pour celui de son fils, notre cher cousin Henri Pélegrin, il faut lire « Pélegrin » au lieu de « Pellegrin ».

Page 506. — Tableau généalogique de la Famille Cook. Pour la première femme de Charles Cook, lire « Julie Marzials » au lieu de « Morzials ».

Page 507. — Notes (1). Les REBOUL, de DIEULEFIT, issus de CHARLES REBOUL.

Il m'a été impossible, malgré toutes les recherches auxquelles je me suis livré, de remonter plus haut que CHARLES REBOUL, potier de terre à Dieulefit au milieu du XVII^e siècle ; il y a de fortes présomptions pour qu'on puisse l'identifier avec celui du même nom qui est nommé dans le testament de Joseph Reboul et de sa femme (9 février 1679, voir l'addendum aux notes de la page 320). Tous les deux sont désignés comme potiers de terre d'une part, et d'autre part, le mariage de Charles Reboul et de Madeleine Vernet que l'on peut sans crainte de se tromper beaucoup situer vers 1670, ferait naître le mari de cette dernière aux environs de 1640, ce qui doit être la date de naissance approximative de Charles Reboul, le fils de Joseph Reboul. Mais, je le répète, ce n'est là qu'une présomption, et seul l'acte de mariage de Charles Reboul et de Madeleine Vernet, que je n'ai pu retrouver, nous permettrait de résoudre ce problème. Charles Reboul et sa femme appartenaient aussi à la Religion Réformée ; leur fils Louis, décédé le 24 mai 1698, âgé de 15 ans, est enterré de nuit et « mis à la voyrie » ; je leur connais encore une fille, Marguerite, décédée le 1^{er} septembre 1682, en bas âge.

J'ai déjà donné leur fils aîné PAUL REBOUL ; marié à Marie Arnaud, il eut de cette dernière six enfants que j'ai retrouvés ; il faut donc rectifier comme suit :

- 1° PIERRE REBOUL, qui fut l'auteur de la branche aînée d'une famille qui s'est avérée par la suite une des plus nombreuses que j'ai rencontrées à Dieulefit ; né vers 1703, et décédé le 6 mai 1768, il épousa le 17 janvier 1741 Jeanne Marie Roche, et en eut de nombreux enfants qui perpétuèrent sa descendance ; son arrière-arrière petit-fils (à la 6^e génération) M. le docteur Roger Reboul, de Grasse, est le chef actuel de tous les Reboul, issus de Charles Reboul et de Madeleine Vernet, sa femme.
- 2° DANIEL REBOUL, dit « Marnet », né le 25 mars 1704, décédé le 20 août 1776 ; marié le 16 septembre 1734 à Marie Mège, il fut l'auteur d'une branche, les Reboul-Marnet, qui compta de nombreux représentants et se subdivisa elle-même en plusieurs rameaux, dont celui des Reboul-Sagagne, représentés actuellement par les petits enfants (Ferdinand, Emile et Jenny Vigne) de Mme Eugénie Reboul, mariée à Cir Adolphe Brisset, elle-même décédée il y a quelques années seulement.
- 3° PAUL REBOUL, que j'ai déjà donné, et qui suivra.
- 4° JEAN REBOUL, que j'ai appelé à tort « Mananaud » ; c'est son fils Jean Antoine qui reçut ce surnom (dont j'ignore la signification) ; marié le 25 avril 1743 à Marguerite Roche, nous le retrouverons plus loin.
- 5° JOSEPH REBOUL, né vers 1721, décédé le 2 mars 1748, célibataire et sans postérité.
- 6° JUDITH REBOUL, née vers 1722, décédée le 6 mai 1793, mariée en premières noces à J. A. Varambon, en deuxième noces à J. F. Dumas.

III. — PAUL REBOUL, le 3^e fils de Paul Reboul et de Marie Arnaud, eut de son mariage avec Marianne Tardieu cinq enfants que j'ai donnés.

L'aîné, PAUL REBOUL, marié à Marguerite Candy, n'a pas laissé de descendance, à ma connaissance du moins ; il eut cinq enfants, les deux fils Paul et Etienne moururent, le premier le 8 mars 1809, et le second le 18 juin 1813, célibataires et sans postérité ; une fille Marie mourut en bas âge, quant à sa fille Marguerite, née le 6 février 1778, et son fils Jean, né le 25 novembre 1780, j'ignore leurs destinées.

Pour les autres enfants de Paul Reboul et de Marianne Tardieu, je n'ai rien à rectifier ni à ajouter à mes notes de la page 508.

De même pour les REBOUL, de Malleval, et les REBOUL, brochiers, que j'ai indiqués à la page 509.

BRANCHE DES REBOUL-MANANAUD

En réalité j'aurais dû appeler cette branche les « REBOUL-BOISVERT », « Boisvert » étant le surnom du fils aîné Jean-Joseph Reboul, que j'ai pu identifier par la suite.

Il faut rectifier comme suit la descendance de JEAN REBOUL et de Marguerite Roche ; je leur connais 14 enfants, dont 11 seulement semblent avoir survécu. On les trouvera dans les tableaux généalogiques que je leur ai consacrés. Nous ne retiendrons ici que les 3 fils, Jean Joseph, Jean Antoine et Paul Reboul :

- l'aîné JEAN JOSEPH REBOUL, dit « Boisvert », né le 28 juillet 1749, décédé le 14 juin 1830, se maria 2 fois, et laissa sept enfants ; sa descendance est aujourd'hui représentée par les enfants et petits enfants de Jean Rodolphe Etienne Reboul (1840-1915), dont Mme André Dufour, née Marie Louise Reboul.
- le second JEAN ANTOINE REBOUL, dit « Mananaud », (1758-1826) a laissé la nombreuse descendance que j'ai déjà donnée (voir pages 510 et 511).
- le troisième, PAUL REBOUL, né le 10 janvier 1761, dont j'ai dit que j'ignorais les destinées, se maria deux fois, et fut l'auteur de deux rameaux, les REBOUL-GENSANNE, et les REBOUL-ROCHE, représentés à l'heure actuelle, les premiers par les filles de M. Henri Reboul (1861-1937) et les seconds par M. Alfred Reboul, par sa fille Mme Chassenet, née Angélique Reboul et par les enfants de son fils Charles Reboul (1879-1932), dont notre jeune ami Alfred Reboul, et son frère Charles, sur la tête desquels repose tout l'avenir des Reboul-Roche, qu'ils sont les seuls à représenter maintenant.

Page 511. — Madame Bérard, née Reboul, me signale que son frère André Reboul est né le 10 juin 1891, (au lieu de 1901).

Page 525. — Chapitre XX. OVIDE-ABRAHAM SOUBEYRAN, lire (1819-1877) au lieu de (1819-1876). C'est bien le 7 décembre 1877 que mon grand'oncle est décédé à Lyon.

Page 527, et dans le tableau D (LES SOUBEYRAN, DE LYON), rectifier et lire : « Marie Helck », au lieu de « Heick », pour le nom de famille de la femme de Jean-Pierre Moureton ; celle-ci était la dernière descendante d'une famille alsacienne, de Sainte-Marie-aux-Mines, où son père était notaire.

JEAN-PIERRE MOURETON était fils de Siméon Moureton, d'Annonay, et de Julie Gally, de Beauchastel ; ces derniers eurent cinq enfants :

- 1° HORTENSE MOURETON (1848-1921), mariée à Louis Léouzon (+ en 1905), de la Poule (Loriol), d'où 1° Julie Léouzon (1874-1894) ; 2° Eugène Léouzon (1882-), marié en premières noces à Marthe Dardié (1884-1912), et en secondes noces à Marguerite Dautheville (1889-), d'où : 1° Hélène (1916), 2° Louis (1918), 3° Marguerite (1920) et 4° Henri (1922).
- 2° LOUISE MOURETON (1853-1880), mariée à Henry Dautheville, directeur de la Banque de France, à Montpellier, d'où :
 - 1° Louis Dautheville, né en 1878, docteur en médecine à Beauchastel, marié à Madeleine Huckendubler, née en 1876, d'où : 1° Marc (1910) ; 2° Pierre (1912) et 3° Françoise (1914).
 - 2° Cécile Dautheville, née en 1880, mariée à Edouard Keller, inspecteur des Eaux et Forêts (1870-1918), d'où : 1° André Keller (1905), marié à Gaby Vuillemin, née en 1906, d'où : 1° Anne-Marie (1931) ; 2° Béatrice (1932) ; et 3° Jean (1911).
- 3° CHARLES MOURETON (1854-1881).
- 4° PIERRE MOURETON (1856-1895), inspecteur adjoint des Eaux et Forêts à Chambéry, marié à Marie Helck, née en 1859 ; cette dernière lui a donné cinq enfants : 1° Cécile Moureton, née en 1882, mariée à Roger Dardié (1879-1915), pasteur de l'Eglise Réformée de St-Ambroix, d'où Geneviève Dardié, née en 1909 ; 2° Marguerite Moureton (1885-1891) ; 3° Charles Moureton, né en 1889 ; 4° Albert Moureton, chef d'escadron d'artillerie, né en 1892, marié à Odette Soubeyran.
- 5° GEORGES MOURETON (1862-1930), marié à Jeanne Marcha, née en 1865. (Com. de mon cousin le Commandant Moureton).

Dans la Drôme et la Haute-Loire, la famille Moureton est encore apparentée aux familles Noyer (de la Bégude de Mazenc et de Montélimar), Riou de Laroue et Anthériou (du Mazet-St-Voy), Reboul (de Dieulefit), et Simond (médecin général à Valence).

Dans la planche 86, au-dessous de la photographie d'Odette Soubeyran, il faut lire :

Odette Soubeyran
et ses deux derniers enfants Yvonne et René Moureton
au lieu de « et ses deux filles »

Page 558. — A la dernière ligne de la note (1), lire « *décédée* il y a quelques années », au lieu de *décédé*, c'est de Mme Henri Morin que j'ai voulu parler.

Page 536. — Notes. Adèle Peschaire, la femme de Joseph François Roman, dit Roman aîné, est dite originaire de Nyons. Je ne crois pas cependant que la famille Peschaire soit nyonnaise. J'ai en effet sous les yeux le rapport pour l'année 1934 de M. Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, et à la page 24, je trouve la nomenclature des notaires Vallonnais dont les minutes forment le splendide minutier de l'Etude de M^e Peschier, notaire à Vallon. Le second des notaires cités est Jacques Peschaire, notaire à Vallon à la fin du XIV^e siècle, et l'étude de M^e Peschier possède de lui des actes qui vont du 26 janvier 1391 au 7 mars 1395, et du 30 décembre 1401 au 26 mars 1405. La famille Peschaire serait donc originaire de Vallon, où on la trouvait fixée il y a plus de cinq siècles. Peut-être même que ce nom de Peschier n'est-il que celui de Peschaire déformé ou transformé au cours des siècles.

Page 546. — Notes. A la 25^e et à la 26^e lignes, il faut lire : « Charles René de Vesc de Comps », au lieu « de Vesc, de Comps ».

Page 586. — Notes. A la 13^e ligne, il faut lire : « Rénald Régis-Reboul-Poulin », au lieu de « Rénald Reboul-Poulin ». Rénald est le prénom de notre cousin Rénald Régis.